

**SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DES
SPORTS ET LOISIRS**
POUR TOUS, SOLIDAIRES ET RESPONSABLES



2023
-
2028

« Le sport a le pouvoir de changer le monde, parce qu'il a le pouvoir d'inspirer les êtres. Le sport parle à la jeunesse dans un langage qu'elle comprend.

Il est plus fort que la politique et les gouvernements pour briser les barrières raciales, vaincre les discriminations et les préjugés ».

Nelson Mandela



Décembre 2022

Document réalisé et rédigé par la Direction des Sports du Conseil Départemental de l'Hérault avec le concours d'Hérault Sport.

Conception et réalisation : Cyrielle Griffon (Direction des Sports)

Crédits photographiques (cf pages intérieurs pour détails) : photothèque du Conseil Départemental de l'Hérault, Direction des Sports, Hérault Sport, Agence de Développement touristique de l'Hérault, Comités sportifs départementaux, partenaires et associations sportives.

Photo de couverture : Anthony Jeanjean. Comité départemental de cyclisme de l'Hérault.

SOMMAIRE

Les enjeux du sport dans l'Hérault

- A. Des ressources et des compétences 06
- B. Le sport, des enjeux de société majeurs et transversaux 12
- C. Les défis du sport d'aujourd'hui et de demain 13

I. Pour un sport encadré, accessible pour tous

- A. L'accompagnement des instances fédérales sportives 18
- B. L'implication départementale dans le sport scolaire et éducatif 25
- C. La promotion d'un sport vecteur d'inclusion sociale 28

II. Pour un sport au service des solidarités territoriales et du développement local

- A. Des équipements sportifs durables répartis sur tout le territoire 32
- B. Un développement maîtrisé et respectueux de l'environnement 35

III. Pour un sport concerté et intégré

- A. Des outils de sensibilisation, de communication et d'évaluation 48
- B. Des outils d'animation concertés 55
- C. Des outils de coordination 58

Annexes 61

ÉDITO

Depuis plus d'une quinzaine d'années, le déploiement d'une politique sportive ambitieuse et concertée a permis au département de l'Hérault d'une part de structurer le sport au croisement des politiques d'éducation, environnementales, de mobilité, d'insertion, de santé, de bien-être, d'aménagement du territoire... en partenariat avec tous les acteurs du sport et d'autre part de renforcer les richesses du département autour de « l'Hérault, terre de champions », de « l'Hérault stade naturel » et de « Hérault sport », un office départemental des sports unique en France.

Fort des outils, des dispositifs et des aménagements créés en faveur d'un sport partout et pour tous, ce nouveau schéma 2023 - 2028 affiche la volonté assumée par le Département de répondre aux grands défis des transitions climatique,

environnementale, économique, sociale et numérique.

Ce nouveau schéma en quête d'une plus-value de développement par et pour le sport vise à la fois des objectifs ambitieux pour amplifier le nombre de pratiquants encadrés dans les structures sportives, offrir aux héraultais toutes les opportunités de pratiques autonomes de proximité respectueuses de notre biodiversité et soutenir le développement qualitatif des territoires.

C'est dans le partage, l'intégration et la mutualisation avec tous nos partenaires que nos ambitions sportives collectives trouvent leurs déclinaisons pratiques et conceptuelles.

De plus, ce nouveau schéma souligne la réelle maturité de nos politiques sportives qui s'offrent en exemple et en expérience au développement attractif du département de l'Hérault.



Kléber MESQUIDA

Président
du Conseil départemental
de l'Hérault



Marie PASSIEUX

Vice-présidente
déléguée au sports
et aux loisirs

LES ENJEUX DU SPORT DANS L'HÉRAULT

Préambule

L'Hérault bénéficie de nombreuses richesses naturelles et humaines qui font de notre territoire un terrain de jeu incomparable pour toutes les pratiques sportives. Ces atouts, et l'intérêt que représente le développement sportif pour la vie de ce département, ont conduit notre collectivité à consolider la place du sport face aux nouveaux défis d'aujourd'hui et de demain.

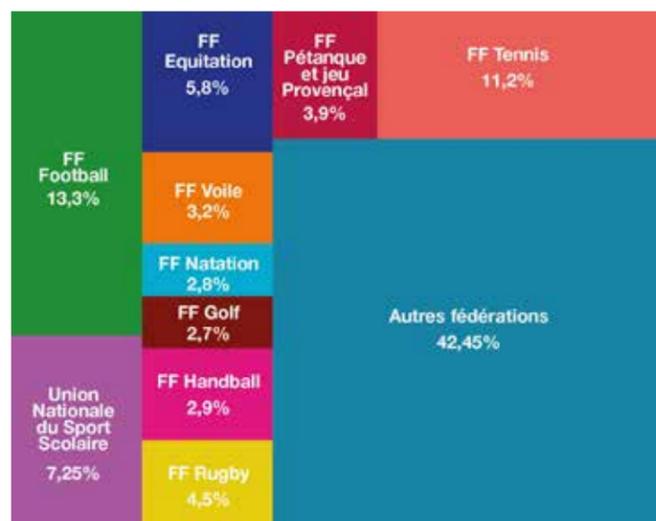
A Des ressources et des compétences

1. Les richesses naturelles et humaines sportives

a) L'Hérault Terre de Champion(nes) : une richesse départementale humaine, précieuse, au service du sport

L'Hérault est le seul Département avec Paris à avoir **6 disciplines sportives** en sport collectif, équipes masculines et féminines, évoluant au **plus haut niveau national et international** (rugby, football, handball, basketball, volley-ball et water-polo).

Le Département de l'Hérault compte près de **240 000 licenciés**, **96 comités départementaux** et **2 665 clubs sportifs**.



Chiffres clés

- 50,18%** des licenciés ont moins de 20 ans
- 20,60%** de licenciés par rapport à la population héraultaise
- 34,75%** de licenciées féminines

Répartition des licenciés sportifs héraultais par fédération sportive (données INJEP 2021)

On recense 5 167 équipements sportifs, répartis sur tout le territoire pour 1 090 571 habitants, soit un ratio moyen d'un équipement sportif pour un peu plus de 210 héraultais.

Près de **150 partenaires** de tous horizons s'impliquent avec le Département : mouvement sportif fédéral, collectivités locales, services de l'Etat, associations environnementales, professionnels des sports de nature et du tourisme... Les acteurs, qu'ils soient associatifs, institutionnels ou privés, sont les artisans d'un véritable service public sportif.

b) L'Hérault stade naturel : une richesse naturelle et patrimoniale remarquable favorable à la diversité des pratiques

En termes de ressources naturelles

La richesse et la variété du patrimoine paysager de l'Hérault en fait un stade naturel avec des espaces de pratique des sports et loisirs de nature d'excellence. Chaque territoire héraultais possède une spécificité paysagère avec une ou plusieurs pratiques propres :

- des territoires rocheux pour l'escalade, les via ferrata,
- des sommets pour les pratiques de parapente, de vol libre,
- de nombreux lacs, rivières et la mer pour toutes les activités nautiques : canoë, voile, plongée, paddle, aviron, kitesurf, longe-côte, ...,
- des cavités souterraines naturelles pour les activités de spéléologie,



Randonnée dans le Massif du Caroux
Christophe Cambon®

■ des reliefs à l'honneur partout sur le territoire qui font de l'Hérault une Terre d'excellence cycliste, pour une pratique quotidienne, plus sportive ou touristique. Le Département investit dans le développement du cyclisme par le biais de plusieurs programmes et actions, qui sont largement repris dans le Plan Hérault Vélo.

■ des activités de randonnées : pédestres, équestres, trails, praticables sur tous les territoires.

En termes d'offre de loisirs existants

L'Hérault offre plus de **1 300 sites et itinéraires** existants qui pourraient être pérennisés et inscrits au PDESI. Ce sont 7150 km d'itinéraires de randonnée balisés, 150 km de rivières exploités pour la pratique du canoë-kayak, 252 km de trail, 120 cavités souterraines utilisées à des fins spéléologiques, 90 falaises équipées pour la pratique de l'escalade, 3 via ferrata, 1 134 km de routes signalisées pour une pratique cyclotouristique, 90 espaces de course d'orientation, 6 sites de vol libre, 10 spots de kitesurf, 9 sites pour la marche aquatique (longe-côtes), 11 sentiers sous-marins.



Marche aquatique (longe-côte)
Hérault Sport®



Canoë-Kayak sur le fleuve Hérault
Christophe Cambon®

c) Un Office départemental des sports : une richesse au service du sport pour tous

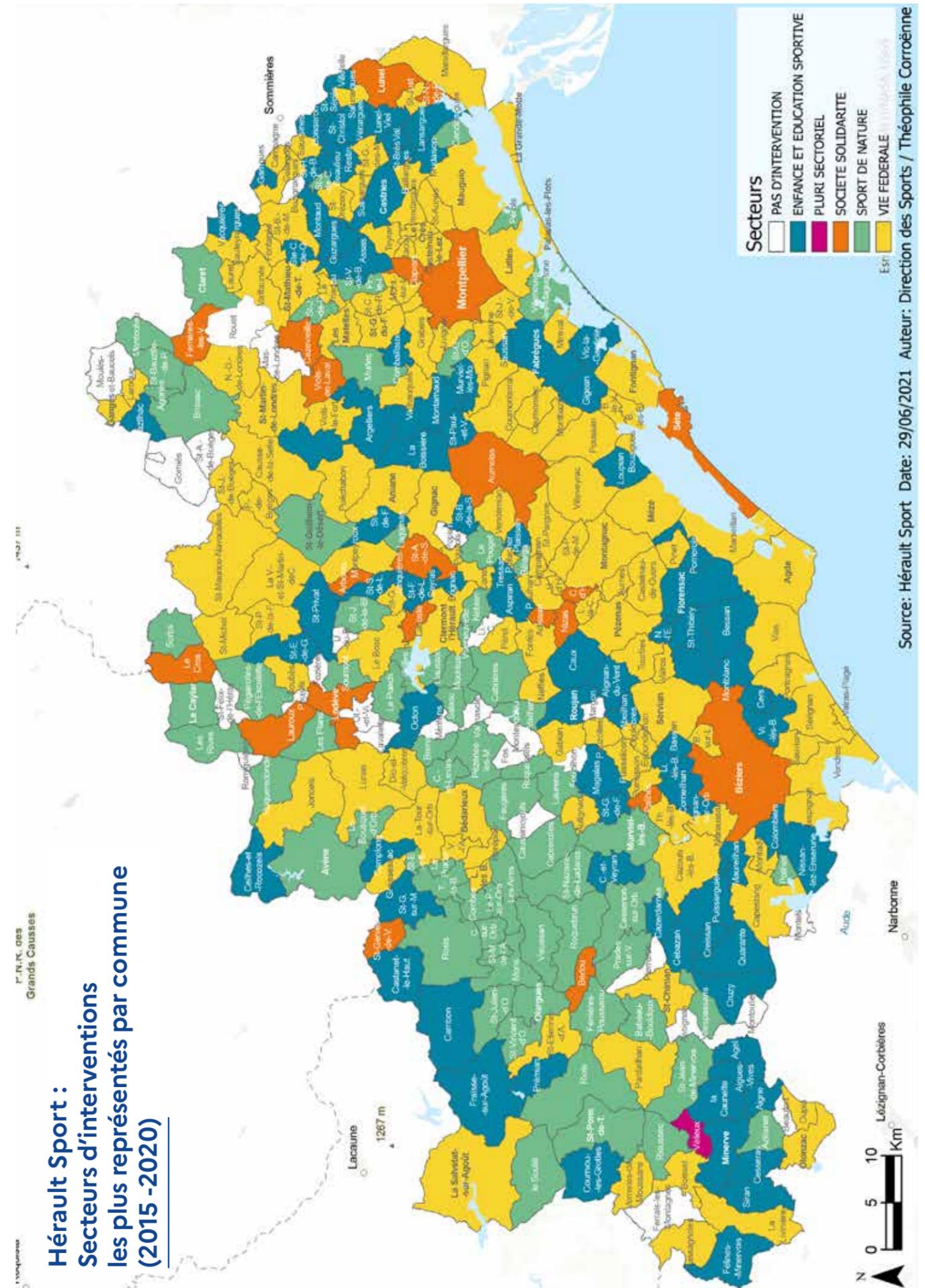
Le Département s'appuie depuis plus de 40 ans sur un partenariat exemplaire avec l'association loi 1901 « Hérault Sport » - Office départemental des sports de l'Hérault, adhérent à la FNOMS (Fédération Nationale des Offices Municipaux des Sports). L'association soutient le mouvement sportif héraultais dans l'organisation d'événements sportifs, sur le principe de l'action concertée et de la cogestion.

Hérault Sport intervient ainsi sur l'ensemble des vingt-cinq cantons du territoire, en partenariat avec de nombreuses collectivités et intercommunalités. Il s'investit auprès de plus de **700 associations** et structures diverses, il s'implique dans les projets d'établissements scolaires et intervient au cœur des territoires de la politique de la ville.

Avec le Centre de Ressources Opérationnel et Logistique (CROL), l'association met à disposition du mouvement sportif, un parc de près de **40 véhicules** dont huit cars-podium, un bus numérique, et un stock important et varié d'équipements techniques et sportifs : des structures sportives gonflables, du matériel pédagogique, d'animation, informatique, de communication, des équipements plus volumineux comme des tentes pliables, des draisiennes et du matériel plus spécifique comme des ergomètres, des sonos, nécessaires pour de nombreuses animations ou manifestations sportives.

Chiffres clés

des actions
réalisées dans
317
communes



Hérault Sport :
Secteurs d'interventions
les plus représentés par commune
(2015 - 2020)

2. Des compétences partagées et assumées

a) Une compétence partagée pour le développement sportif

Depuis la loi NOTRe (Loi n° 2015-991 du 7 août 2015), le sport est devenu une compétence partagée qui nécessite une véritable concertation entre tous les acteurs du sport. Le Département permet ainsi de faire converger les énergies des acteurs du monde sportif, mais aussi du monde économique ou social, avec toutes les collectivités.

b) Une compétence assumée pour un développement maîtrisé des loisirs nature

La loi 2000-627 du 6 juillet 2000 a confié aux départements la compétence du développement maîtrisé des sports de nature sur leur territoire. Le législateur propose ainsi un outil, le Plan Départemental des Espaces Sites et Itinéraires (PDESI), et une méthode, la Commission Départementale des Espaces Sites et Itinéraires (CDESI).

Cette loi marque la reconnaissance, par l'Etat, des sports de nature comme fait social et économique à part entière.

Elle incite les Conseils départementaux à développer les sports de nature dans le respect du droit de la propriété et de la protection de l'environnement. Ainsi, la conciliation avec les autres usages des espaces naturels est inscrite au cœur de la démarche CDESI-PDESI.

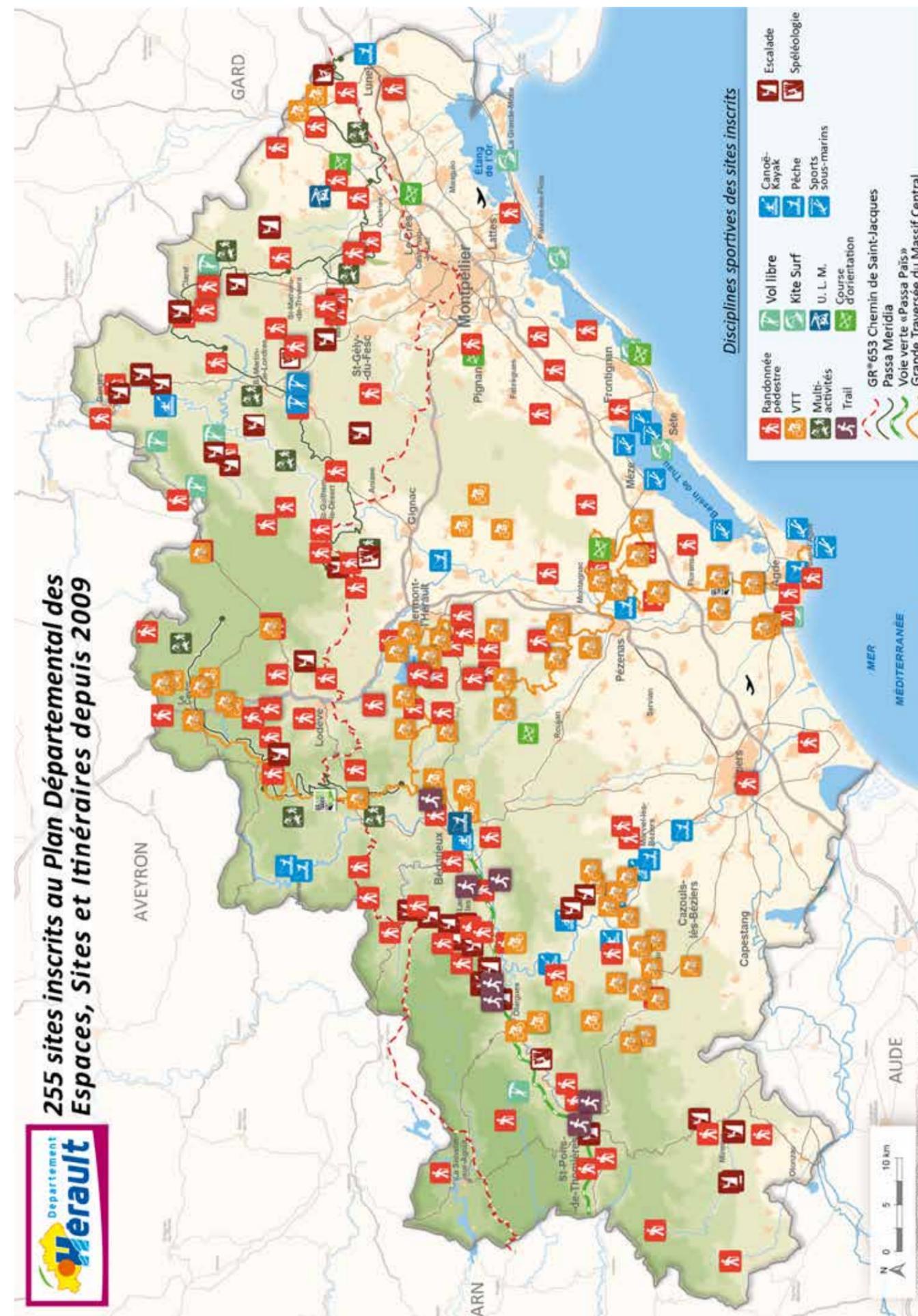
Après 14 années de fonctionnement, c'est maintenant **une politique reconnue et inspirante au niveau régional et national.**



Via-ferrata sur le Vidourle
Hérault Tourisme®

En témoigne le développement de la structuration des territoires locaux autour de cette thématique : le parc naturel régional du Haut-Languedoc, le Pays Haut-Languedoc et Vignobles et le Pays Cœur d'Hérault, 17 intercommunalités, 3 Grands Sites et 2 Opérations Grands Sites, qui se sont organisés autour des sports et loisirs de nature.

Le PDESI intègre 255 espaces, sites et itinéraires en 2022, dont 101 circuits pour 1 380 kms de randonnée pédestre, 67 circuits de VTT pour 1 870 km, 9 parcours de trail pour 84 kms, 2 itinéraires multi-activités (Passa Meridia et Passa País), 30 sites d'escalade pour 1 541 voies, 3 sites de spéléologie, 1 site de via ferrata, 28 sites nautiques (dont 8 sites de canoë-kayak, 7 sites de sport sous-marins, 8 sites de pêche dont 2 accessibles, 5 spots de kitesurf), 8 sites de vol libre et 1 site ULM, et 6 espaces/cartes de course d'orientation.



255 sites inscrits au Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires depuis 2009



C'est dans ce cadre, également, que le Département, avec les fédérations sportives, les territoires concernés, s'implique sur les grands itinéraires héraultais. Les itinéraires sont des parcours à la fois culturels, sportifs et naturels, permettant des expériences porteuses de sens et de valeurs.

Le Département de l'Hérault accompagne et entretient en partie, tout un maillage d'itinérances autour des activités pédestres, vététistes et équestres :

- **les voies jacquaires** : le chemin d'Arles qui traverse l'Hérault d'Est en Ouest, le chemin de Fontcaude qui relie Saint-Gervais-sur-Mare à Capestang,
- **les grandes traversées** : la grande draille du Languedoc (GR® 60) depuis Jacou jusqu'à l'Aubrac, le chemin de Saint-Guilhem-le-Désert qui permet aux pèlerins auvergnats de se rendre à l'abbaye de Gellone, la traversée du Haut-Languedoc (GR® 7),
- **les GR® de Pays** : Tours dans la Montagne du Haut-Languedoc, Tours dans le Pays Haut-Languedoc et Vignobles, Tours en Minervois, Saint-Chinian, Faugères, Tours du Larzac Méridional, Tours dans le Grand Pic Saint-Loup, GRP® Entre les Deux Lacs Avène Salagou,
- **la Grande Traversée du Massif Central** en VTT qui relie le Morvan à la Méditerranée,
- **la Passa Meridia**, itinérance aux belles potentialités pour la pratique VTT et équestre, sera un sujet fort de cette mandature. Elle est labellisée "Grande Traversée en VTT" par la Fédération Française de Cyclisme et est intégrée en tant qu'itinéraire culturel européen par le Conseil de l'Europe en 2021 sous le label Route d'Artagnan.

B Le sport, des enjeux de société majeurs et transversaux

Le sport est un formidable **vecteur de cohésion sociale**, il rassemble les générations. Il a le pouvoir d'offrir un cadre universel pour vivre l'expérience de multiples valeurs telles que la citoyenneté, le respect de soi, des autres et de l'environnement, la solidarité, etc.

Le sport est bien sûr **un vecteur d'intégration**, au sein des structures sportives, par l'emploi et l'insertion, par le bénévolat, par l'inclusion. Le sport est un langage universel qui dépasse les barrières linguistiques et culturelles.

Il est également **un support de développement local**, notamment par les équipements structurants, les aménagements et les services de proximité offerts aux populations, et participe ce faisant à **l'attractivité et au développement économique, culturel et patrimonial** du territoire.

Comité départemental de Handball®



C Les défis du sport d'aujourd'hui et de demain

Le monde et notre société ont subi ces dernières années de nombreux et profonds bouleversements : crises sanitaire, économique et sociale, défi climatique qui devient chaque année plus urgent à relever, et révolution numérique, mettant à mal les liens sociaux, et favorisant la montée des individualismes.

Comment amener un maximum d'héraultais à pratiquer, malgré tous les freins rencontrés qu'ils soient d'ordre financier, culturel, moteur ou encore de motivation ?

Quel impact du réchauffement climatique sur les activités, sur les sites de pratiques sportives ? Comment participer à l'adaptation du monde sportif et de nos pratiques sportives face à ce défi majeur ? Comment assurer l'équilibre entre la préservation des espaces naturels sensibles et l'augmentation du nombre de pratiquants ?

Comment aborder la révolution numérique dans le domaine du sport : entre le recueil et l'analyse des données sport, les nouveaux équipements sportifs numériques, la prise en compte de nouveaux métiers, les nouveaux usages et pratiques, comme le développement de l'eSport qui a un impact certain sur les jeunes ? Comment mieux accompagner le mouvement sportif et les bénévoles dans ces domaines ?

Comment, dans un contexte de raréfaction des financements publics, travailler de manière collaborative avec les autres opérateurs publics et privés dans le domaine sportif, **co-construire, co-financer, mutualiser et également optimiser les moyens** et les ressources de la collectivité départementale ?

Comment améliorer l'efficacité de la politique sportive en assurant une vraie articulation/transversalité entre les différentes politiques publiques du Département : la Jeunesse, la Culture, le schéma départemental de Développement du Tourisme et des Loisirs (2022-2028), le plan Hérault Vélo, Hérault Littoral, le Schéma de Développement des Ports et Filières Maritimes, le schéma départemental des Espaces Naturels et Sensibles, le schéma départemental des Usages et Services Numériques, l'Aménagement du Territoire.

Littoral héraultais
Christophe Cambon®





Pixabay ©

2023 - 2028 TROIS GRANDES ORIENTATIONS



POUR UN SPORT ENCADRÉ, ACCESSIBLE POUR TOUS

Le soutien au « Sport pour tous » est une réelle préoccupation des départements et des collectivités territoriales. Le Département de l'Hérault s'inscrit fortement dans cet objectif, en priorisant l'accompagnement des fédérations sportives et le sport pour les jeunes. Cette politique affirmée vise ainsi à aplanir les inégalités sociales et territoriales.

Cross UNSS
Hérault Sport ©

A L'accompagnement des instances fédérales sportives

Au niveau national, les moyens déployés par les départements en faveur du sport passent par un soutien quasi systématique au mouvement sportif. En s'appuyant sur les valeurs de l'Olympisme, le Département de l'Hérault accompagne les comités et les clubs, intervient également dans le haut niveau amateur et professionnel, et favorise l'animation et l'événementiel sportif de compétition.

1. Les comités départementaux : échelons de proximité des fédérations

La crise sanitaire a eu un impact important sur l'activité du mouvement sportif héraultais. Elle a touché de plein fouet le dynamisme des clubs et le nombre de licenciés. Afin d'encourager le développement des différentes pratiques, le Département accompagne les comités sportifs héraultais qui représentent un important tissu d'acteurs bénévoles évoluant au sein des associations sportives.

a) Un soutien au fonctionnement des comités

Le Département soutient les fédérations avec une **aide annuelle au fonctionnement** qui leur permet de développer la pratique sportive tout en participant à la transmission des valeurs éducatives du sport.



Maison départementale des Sports - Hérault Sport®

Avec la **maison départementale des sports Nelson Mandela**, véritable équipement d'accueil, structurant et rayonnant pour les fédérations héraultaises.

Édifiée sur la ZAC de Pierresvives, elle accueille 54 comités départementaux représentant les fédérations unisports à l'échelon héraultais, ainsi que l'Union Française des Œuvres Laïques d'Education Physique (UFOLEP), l'Union Nationale du Sport Scolaire et l'Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré (USEP). C'est un espace de travail spécifique, dédié à l'action associative et à la transmission des valeurs du « Sport pour Tous », un véritable atout de coopération, un précieux outil de dialogue favorisant la concertation.

Cette maison est ouverte à chaque sportif héraultais pouvant bénéficier de multiples services en termes administratifs, pédagogiques et préventifs.

Avec un partenaire, **Hérault Sport**, chargé de la gestion et de l'animation de la maison départementale des sports, pour lequel, le comité départemental sportif constitue le premier interlocuteur. Son rôle est essentiel dans le fonctionnement de l'Office départemental des sports. Il a un rôle de premier plan dans la concertation et la cogestion, la prise d'avis dans l'instruction des sollicitations des clubs, tout comme sa participation aux commissions d'Hérault Sport.

Dans ce contexte partenarial, l'objectif principal de renforcer la visibilité des grands prix départementaux, permet de mettre en lumière une action phare de la discipline : une manifestation, une compétition ou une initiative particulière.

b) Un engagement fort pour l'accès des jeunes au sport

Le dispositif « **Le sport pour tous les jeunes dans l'Hérault** » vise à accompagner des comités départementaux pour amener les jeunes de 6 à 25 ans à la pratique et à l'engagement associatif dans le sport.

Le Département s'engage financièrement au travers d'une convention annuelle partenariale autour de 3 domaines :

- La **diversification** des activités physiques et des publics,
- **L'engagement** et la fidélisation des jeunes dans les clubs (vers la formation, le management, l'arbitrage, ...),
- **Le sport santé** : en associant l'activité physique, l'alimentation et l'hygiène de vie, en développant des actions d'informations et de sensibilisations sur les dangers de l'inactivité et des produits dopants.



Séance de tir-à-l'arc
Christophe Cambon®



Comité départemental de Handball®

Chiffres clés

5000 jeunes bénéficient des actions organisées par les comités chaque saison

300 formations suivies par des jeunes sportifs (arbitrage)

c) Un partage des valeurs autour du sport

Les valeurs autour du sport se traduisent par l'Olympisme, philosophie de vie alliant le sport à la culture et à l'éducation. Les trois valeurs fondamentales de l'Olympisme sont : **l'Amitié, le Respect et l'Excellence**.

Le Département s'inscrit dans cette dynamique avec plusieurs actions en soutenant :

- **Le Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS)** : il a pour mission de développer et promouvoir la pratique sportive au sein des associations sportives héraultaises, sauvegarder et diffuser l'Olympisme, et préserver le patrimoine sportif départemental.

Il est l'interlocuteur privilégié des comités départementaux et un partenaire tout désigné pour accompagner le Département dans la mise en œuvre de sa politique sportive.

Le Département apporte son soutien financier au travers d'une convention annuelle partenariale. Elle décline les différentes actions ou thématiques sur lesquelles le Département et le Comité pourront alimenter une réflexion commune.



Pixabay ©

■ **L'organisation ou l'accompagnement d'animations et de manifestations** autour de l'Olympisme avec les fédérations et autres partenaires (webinaires, réunion de réseaux, manifestations, ...). Par exemple, le Département organise tous les quatre ans un événement majeur faisant la promotion de l'engagement des jeunes dans le sport fédéral, autour de thématiques actuelles et prégnantes telles que l'éco-responsabilité, le bénévolat, etc.



Paddle sur le lac du Salagou
Hérault Sport®



Fête de la Saint-Jean
Christophe Cambon®

■ **L'impulsion d'une culture sportive et la diffusion de la mémoire du patrimoine sportif** : l'objectif étant de structurer et coordonner toutes les actions et projets oeuvrant à la collecte, la préservation et la diffusion de la mémoire et du patrimoine sportif auprès des publics. Le Département pourra intégrer au sein de ses domaines et sites, des animations, expositions et projections d'œuvres permettant d'assurer une médiation du patrimoine sportif héraultais. Cette médiation s'inscrira en particulier dans le cadre de la programmation culturelle de Pierresvives.

■ **La préservation des sports traditionnels et culturels locaux** : le Département de l'Hérault comporte plusieurs territoires dont l'identité culturelle est fortement marquée, avec le tambourin, les joutes et la course camarguaise.

2. Les clubs et les associations sportives, acteurs de la citoyenneté et du vivre ensemble

a) Les écoles de sport : des structures engagées

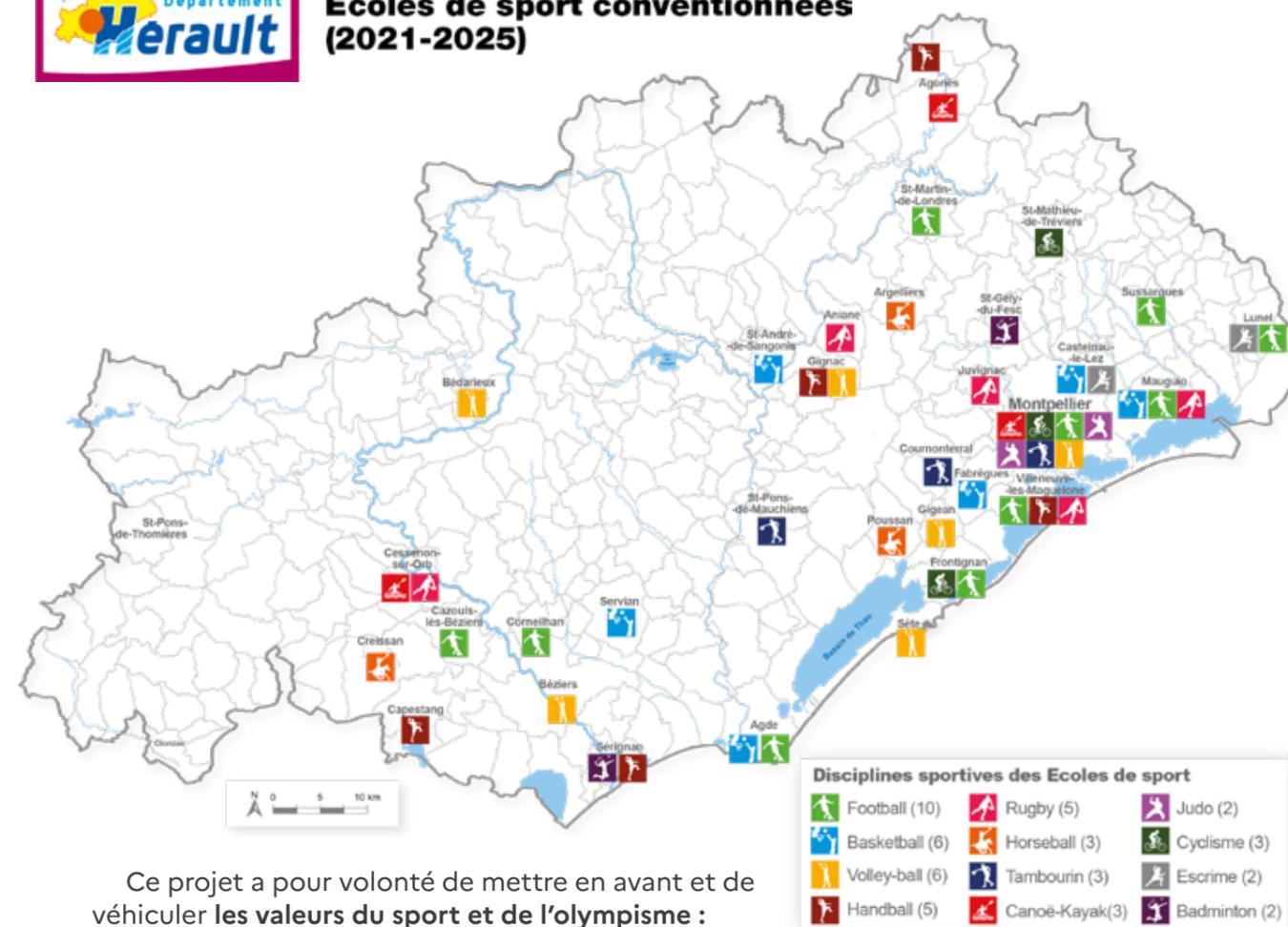
Le Département s'engage financièrement avec un dispositif de soutien aux écoles de sport qui vise à promouvoir les clubs favorisant l'épanouissement et l'engagement citoyen des jeunes héraultais. Il accompagne **50 écoles** représentatives des disciplines de sports individuels ou collectifs sur quatre ans, calés sur la période olympique.



Ecole de sport
ASFAC Frontignan®



Ecoles de sport conventionnées (2021-2025)



Ce projet a pour volonté de mettre en avant et de véhiculer **les valeurs du sport et de l'olympisme** :

- en favorisant «l'agir ensemble» : formation arbitre ou entraîneur, participation aux conseils d'administrations du club, à l'organisation de manifestations, etc.,
- en transmettant les valeurs du «vivre ensemble» : le respect des autres et de soi, des règles, des équipements,
- en confortant le rôle éducatif des responsables associatifs et des parents.

Quatre grandes finalités autour du sport, de l'éducation, de l'éthique et de la durabilité sont inscrites dans ce dispositif. Elles permettent d'intervenir de manière concrète sur :

- la mixité sociale avec le développement des licences féminines, la prise en compte des publics défavorisés et handicapés,
- la lutte contre les incivilités et les discriminations,
- le renforcement de l'implication des parents et des actions intergénérationnelles,
- le développement de stages, de manifestations de découverte d'autres disciplines sportives, culturelles ou ludiques.

Chiffres clés

7500 licencié(e)s de moins de 18 ans sur chaque saison sportive

9500 jeunes sensibilisés à une pratique en établissement scolaire

b) Un soutien aux projets sportifs des clubs

Hérault Sport accompagne au quotidien des projets relatifs à l'action des clubs ou organismes divers prenant la forme d'une part, de manifestations sportives officielles ou amicales, mais aussi d'événements de sport pour tous, vecteur de lien social, éléments de liaison intergénérationnelle participant à l'entretien physique du plus grand nombre et également à l'animation de la vie des communes héraultaises.

Il mobilise des **moyens logistiques et pédagogiques**. Sur le plan humain, il apporte une aide en termes d'ingénierie et de soutien aux bénévoles, notamment pour les événements sportifs de pleine nature. Cet appui se traduit par un important travail d'accompagnement en amont de la manifestation : gestion des demandes d'autorisation ou conseils afin d'intégrer les diverses contraintes techniques, en termes de sécurité des personnes ou d'incidences environnementales.



Hérault Sports®



Rencontre lors de la Ligue féminine de Basket BLMA®

Chiffres clés

- 30 disciplines
- 6 centres de formation ou d'accès au haut-niveau
- 30 manifestations de haut-niveau

3. L'encouragement vers une pratique d'excellence

a) En soutenant la pratique sportive de haut niveau et la féminisation

La notoriété des clubs sportifs de haut niveau, amateurs et professionnels, contribue au rayonnement du territoire héraultais.

Le soutien financier départemental s'inscrit ici dans une politique de valorisation et de développement de la compétition, selon le classement ou les résultats sportifs des athlètes, tout en encourageant la **lutte contre le dopage** et la **promotion de l'éthique sportive**.

Le Département soutient une quinzaine de clubs évoluant au plus haut niveau européen ou au niveau national, en sport collectif et individuel par équipe, ainsi que les structures formant des athlètes de haut niveau dans un sport individuel.

Le Département accompagne enfin les centres de formation qui accueillent des jeunes sportifs à fort potentiel, leur permettant ainsi de bénéficier d'une préparation optimale vers le haut niveau et l'excellence.

On note encore aujourd'hui une disparité importante entre la pratique sportive féminine et masculine, les filles étant globalement moins représentées en termes de nombre de licences. Le Département souhaite renforcer son implication en faveur des actions visant à promouvoir la féminisation du sport et le soutien aux athlètes et équipes féminines.

b) En favorisant le rayonnement des grands événements sportifs fédéraux

De nombreux événements sportifs exceptionnels de dimension nationale, européenne ou mondiale se déroulent sur le territoire héraultais. Ces événements sont l'occasion de découvrir l'Hérault au travers d'une discipline sportive, en mettant en avant les sportifs héraultais et en faisant la promotion de la diversité des patrimoines naturels, paysagers, culturels et touristiques.

Le Département, en partenariat avec l'Office départemental, accompagne des grands événements sportifs, des compétitions de haut-niveau et des spectacles qui consolident l'Hérault comme territoire d'excellence sportive.



Rencontre du Montpellier Handball (MHB) Patriciasports®

Les deux structures interviennent également dans le soutien de plus de 40 événements majeurs par an, dont, le Festival International d'Échecs, la Coupe de France de BMX, le Championnat de France des clubs Top 9 Haltérophilie, le 9ème International Féminin de pétanque, la Rencontre Nationale de Natation Artistique, la Route de l'Occitanie, la Semaine Olympique et Paralympique, les actions de football « Mets tes crampons 2.0 », la Fête des Champions Longe-côte, etc.

Dans ce cadre, le Département peut attribuer une aide financière aux structures organisatrices (associations sportives, comités, fédérations nationales, communes, ...) proportionnée à l'importance de l'événement, et en complément de l'aide logistique d'Hérault Sport.

c) En accompagnant la fonction sociale du sport professionnel

Les clubs sportifs professionnels sont l'exemple même d'une pratique d'excellence. Ils jouent un rôle prégnant dans la visibilité des disciplines et dans l'exemplarité pour les jeunes sportifs en devenir.

Les missions d'intérêt général : une relation partenariale à renforcer

Le Département s'engage financièrement auprès des sociétés sportives au travers d'un conventionnement intégrant des objectifs communs. L'article L 113-2 du Code du Sport conditionne la mise en place de missions d'intérêt général sur différents thèmes comme la formation des jeunes athlètes, la sécurité, la prévention de la violence, et les actions éducatives, sociétales et environnementales pour les sociétés sportives bénéficiant de subventions publiques.

En perspectives, le Département souhaite renforcer sa collaboration avec ces clubs professionnels en ciblant le développement d'actions en lien avec ses politiques publiques, comme par exemple l'intervention de sportifs de haut niveau auprès des collégiens ou dans le cadre d'événements sportifs organisés par la collectivité.

Rencontre lors du Top 14 Montpellier Hérault Rugby®



B L'implication départementale dans le sport scolaire et éducatif

Alors que la crise sanitaire frappe les plus fragiles et que la sédentarité gagne du terrain, le développement du sport dans le milieu scolaire constitue un véritable enjeu de santé, d'épanouissement, d'égalité et de réussite pour les élèves. L'activité physique et sportive contribue pleinement à l'éducation des enfants : elle leur permet d'intégrer des règles communes, de prendre confiance en eux, de se découvrir tout en apprenant à mieux connaître leur corps.

1. Le sport scolaire, de l'initiation à la compétition

L'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS) est la fédération française de sport scolaire du second degré. Multisports, elle est ouverte à tous les élèves licenciés dans les associations sportives des collèges et lycées.

Dans le cadre de la politique sportive du Département, le comité de l'Hérault (UNSS 34) est un partenaire tout désigné dans l'accompagnement des jeunes collégiens vers une facilitation d'accès à la pratique sportive scolaire et un engagement pour les valeurs du sport.

a) Le coupon sport : vers un virage numérique

Pour chaque collégien de 6^{ème}, le Département met en place un « coupon sport », qui permet la prise en charge de la licence UNSS à hauteur de 14 €, favorisant ainsi l'inscription à une ou plusieurs activités sportives scolaires.

Ce dispositif, unique sur la Région Occitanie, est un réel tremplin pour la pratique sportive en 6^{ème} et permet d'accompagner jusqu'à près de **5000 collégiens** chaque année.



Chiffre clés

5000 collégiens

La journée nationale du sport scolaire en septembre est un moment privilégié pour la remise officielle du coupon sport et permet de mettre en avant les actions partenariales sur les valeurs du sport et de l'Olympisme.

L'UNSS, partenaire principal de ce projet, garantit l'accès réglementé aux listings des collégiens, et légitime le dispositif auprès des associations sportives des collèges, acteurs essentiels pour la distribution des coupons.

L'Education Nationale, les équipes administratives et enseignantes des collèges sont également partenaires du dispositif.

Cette action, bien ancrée au fil des années, nécessite un **virage numérique** pour intégrer une démarche durable au coupon sport et pour simplifier le processus de distribution auprès des collèges et des familles.

b) Le soutien aux manifestations UNSS

Le Département est conscient de l'importance de l'activité physique dans le milieu scolaire et souhaite appuyer le mouvement sportif pour développer auprès des élèves héraultais une pratique sportive qui participe au lien social et à la transmission de valeurs telles que la responsabilité, la solidarité et le respect.



Dans cet objectif, le Département soutient financièrement l'UNSS qui a pour mission d'intervenir :

- en matière de formation, de sensibilisation à l'environnement et par la mise en place de formations à l'arbitrage des Jeunes Officiels, à la vie associative, l'éducation, la santé et le respect des règles,
- sur l'organisation de rencontres sportives, d'activités physiques de pleine nature, et notamment l'organisation de finales départementales dans le cadre du Championnat de France UNSS.



Le partenariat avec l'UNSS a permis de déployer de nombreuses animations, dont la semaine sur l'Olympisme au collège P. Dardé à Lodève, une journée multi-activités au lac du Salagou, un cross départemental à Bessilles, une journée filles à Palavas-les-Flots, une journée de découverte du Duathlon au Crès, etc.

Cross UNSS
Hérault Sport®

2. Les projets éducatifs des collèges

a) Les Actions Educatives Territoriales

Le Département s'engage financièrement auprès des collèges en favorisant une pédagogie sur les différents champs de la citoyenneté, du bien-être, de l'alimentation, de la découverte du monde professionnel, de la culture, de l'environnement, de la sécurité routière et du sport.

Un exemple concret avec Hérault Sport et la Maison Départementale de l'Environnement, qui se mobilisent au travers d'une action éducative permettant de fédérer une classe de jeunes en rupture scolaire en Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté (SEGPA), autour d'une action de socialisation à partir de la pratique du VTT sur l'itinérance départementale Passa Méridia.



AET au collège des Aiguerelles
Christophe Cambon®

b) Un Office départemental des sports au coeur de l'action

Hérault Sport intervient à la fois sur le temps scolaire ou périscolaire avec les équipes éducatives, l'UNSS et les associations sportives des collèges, en se positionnant sur différents types d'accompagnements :

- sur des projets sportifs et éducatifs autour de sports de pleine nature comme le VTT, l'équitation, la course d'orientation, le biathlon, etc.,
- en soutenant une vingtaine de "Cross" des collèges,
- en déployant le dispositif «**Bougez Ramez**», en appui du Comité départemental d'aviron de l'Hérault, avec l'Inspection d'Académie de l'Hérault et l'UNSS. Il s'agit d'un dispositif de prévention, de sensibilisation et d'information sur la lutte contre l'obésité infantile qui se traduit sous la forme d'une activité d'aviron « indoor » avec des ergomètres. Cette action déployée, au sein d'une dizaine de classes de 5^{ème} par an, cherche à atteindre plusieurs objectifs, tels que l'évaluation de la condition physique d'un niveau de classe, la sensibilisation des collégiens sur l'importance de la diététique et la gestion de l'équilibre alimentaire.



«Bougez Ramez» au collège de Mèze
Christophe Cambon®

c) Le soutien aux compétences sportives fondamentales



Le Département, avec Hérault Sport, s'inscrit dans un accompagnement logistique (aide aux transports), humain et financier des collèges sur les certifications nationales envers les jeunes de 6^{ème} sur le Savoir Nager et le Savoir Rouler à Vélo.

Le **Savoir-Nager** correspond à une maîtrise du milieu aquatique. Il reconnaît la compétence à nager en sécurité, dans un établissement de bains ou un espace surveillé (piscine, parc aquatique, plan d'eau calme à pente douce).

Le **Savoir Rouler à Vélo** permet aux enfants de bénéficier des apprentissages nécessaires à une réelle autonomie à vélo pour l'entrée au collège, en pratiquant du coup une activité physique et en se déplaçant de manière écologique et économique.

C La promotion d'un sport vecteur d'inclusion sociale

Le sport facilite l'intégration, la lutte contre l'isolement et les discriminations existantes, il joue un rôle majeur dans l'insertion des personnes, notamment envers des publics en situation de handicap, résidant dans des quartiers défavorisés ou les seniors.

1. Sport et prévention santé

Hérault Sport anime différentes actions pour la prévention santé en mettant en place des rendez-vous hebdomadaires de gym d'entretien et de relaxation pour les adultes et pour les enfants. L'Office s'implique également dans le soutien aux grandes causes humanitaires comme Octobre Rose, la Fondation St Pierre ou la Ligue contre le Cancer.

L'eSport

Sa pratique excessive nécessite de penser des politiques publiques en matière de prévention santé et notamment de lutte contre les conduites addictives.

Avec 1,6 million de pratiquants en France, l'eSport s'est rapidement imposé comme un loisir culturel et sportif. L'eSport est la pratique compétitive des jeux vidéo. La pratique de l'Esport emprunte du champ culturel sa part créative, du champ sport sa codification et ses règles de jeu.

L'eSport offre aux jeunes les conditions d'éducation à la culture numérique.

Animation numérique
Sport réel - Sport virtuel
Hérault Sport®



2. Sport et numérique inclusif

L'ambition est de rendre le numérique accessible aux partenaires et publics cibles et de transmettre les compétences numériques qui leur permettront de faire de ces outils un levier de leur transformation professionnelle, individuelle et collective.

Dès lors, favoriser les usages des technologies et les solutions numériques amènent des opportunités pour moderniser et transformer notamment l'organisation des événementiels sportifs. Un exemple concret : la mise à disposition d'un bus numérique pour favoriser l'appétence et la prise en main de ces outils.

Bus numérique
Hérault Sport®



3. Sport et handicap

Un partenariat est engagé avec le Comité départemental Handisport en vue de promouvoir l'intégration sociale des personnes en situation de handicap physique, auditif et/ou visuel, par l'intermédiaire du sport et des activités physiques. Les principaux objectifs sont l'accès des jeunes et des adultes handicapés à des sports traditionnels ou à certains sites de sports de nature, la participation à des tournois et aux festivités de l'association.



Le Département soutient financièrement l'association et le Comité de Sport Adapté, en vue d'organiser, de développer et de promouvoir des activités physiques et sportives pour les personnes en situation de handicap mental et/ou psychique et/ou ayant des troubles du comportement, dans un environnement voué à leur plaisir, leur performance et en garantissant leur sécurité.



4. Sport et socialisation

L'Office départemental intervient sur plusieurs dispositifs à destination de différents publics en difficulté dans une démarche globale de prévention santé, de lutte contre l'isolement, contre le repli familial ou communautaire, de remobilisation personnelle et pour développer le lien social en encourageant à la mobilité et l'insertion dans la vie associative :

- "Sport pour Toi" : les éducateurs socio-sportifs proposent au cœur des quartiers prioritaires de l'Hérault, un large panel d'activités sportives notamment pendant les vacances scolaires. Ces actions départementales de développement socio-sportif, mises en place à l'initiative du Département de l'Hérault, avec la Direction des Solidarités Départementales, bénéficient du soutien des réseaux associatifs et institutionnels locaux,

- "Sport pour Elles" : il vise à diminuer les inégalités femmes / hommes dans l'accès au sport, en encourageant un accès à la pratique sportive pour les jeunes filles et les femmes des périmètres couverts par le dispositif "Quartiers Prioritaires de la Ville" (QPV),

- "Sport Environnement Actions Citoyennes" dans les QPV : l'occasion pour les enfants et les familles de découvrir de nouveaux sites et de pratiquer des activités physiques de pleine nature,

- "Sport Été Cité" : assure une continuité estivale dans l'accompagnement socio sportif, en partenariat avec les associations de quartier et les centres de loisirs jeunes de la Police Nationale,

- une sensibilisation par le sport pour les bénéficiaires du Revenu Solidaire d'Activité (RSA), en amenant les personnes concernées à prendre conscience de l'importance d'une pratique sportive adaptée, propice au développement du lien social et au bien-être individuel,

- le sport en Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS) : propose «l'outil sport» dans la démarche éducative globale, en relation avec les équipes éducatives des établissements concernés.

Animation Boxe
Hérault Sport®



POUR UN SPORT AU SERVICE DE LA SOLIDARITÉ TERRITORIALE ET DU DÉVELOPPEMENT LOCAL

*Le Département s'est engagé pour un territoire
héraultais plus écologique et plus solidaire.*



Christophe Cambon ©

A Des équipements sportifs durables répartis sur tout le territoire

Au regard des enjeux climatiques du XXI^{ème} siècle, d'augmentation du prix de l'énergie, il est important d'accompagner la transformation des équipements sportifs héraultais. Ainsi, la question de la sobriété énergétique liée à l'accessibilité de la pratique sportive sous toutes ses formes est devenue prégnante.

1. Une offre sportive et socio-culturelle

Le Département apporte son concours financier à la construction ou à la rénovation d'équipements sportifs ou socio-culturels réalisés par les communes ou leurs groupements. Cette intervention s'inscrit dans une perspective d'amélioration de l'accès à la pratique sportive pour tous et d'un développement équilibré et durable du territoire.

Ces principaux espaces sportifs, vecteurs de cohésion sociale sont des équipements structurants comme les complexes sportifs, des espaces multi-activités, à proximité d'écoles ou de quartiers isolés ne possédant pas de sites de pratiques sportives.



Salle polyvalente (St-Gély-du-Fesc)
Conseil départemental de l'Hérault®

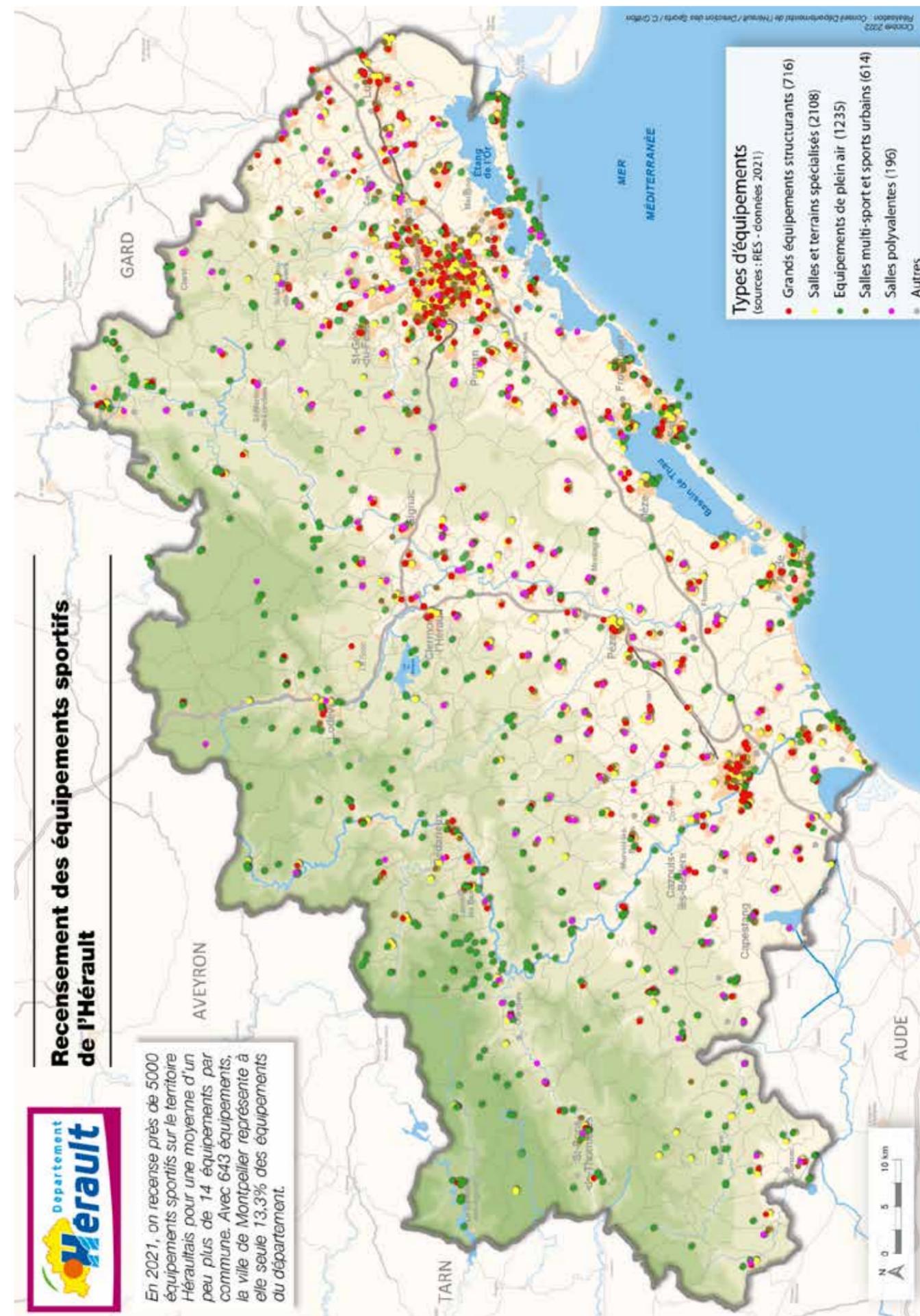
Ce sont aussi de nouveaux équipements adaptés à tous les niveaux de pratique comme les structures légères terrains de jeux 3x3, ou mini terrains de jeux sportifs, favorisant la pratique familiale.

Ce sont enfin des lieux fermés comme les salles de sports ou salles polyvalentes, adaptés aux différentes pratiques sportives, festives et culturelles et privilégiant les relations intergénérationnelles.

Aujourd'hui, les communes et intercommunalités s'attachent à optimiser les créneaux d'utilisation

de leurs équipements sportifs et à rationaliser/mutualiser leurs coûts de fonctionnement.

Dans les perspectives, et dans le cadre de son engagement pour développer des équipements publics éco-responsables, le Département souhaite entamer une réflexion prenant en compte l'éco-conditionnalité ou la bonification des aides départementales dans ces domaines. Par exemple, des projets prenant en compte des travaux de rénovation énergétique qui permettront une réelle économie d'énergie, ou encore des actions de modernisation de l'éclairage, des systèmes de chauffage ou des rénovations plus lourdes telles que les travaux d'isolation du bâti, ou l'installation de sources d'énergies renouvelables.



2. Une offre d'équipements sportifs autonomes et de proximité

La pratique autonome est en plein essor. Finies les contraintes horaires, fini les compétitions du week-end, ...

Les équipements sportifs urbains, de proximité sont des outils au service des communes pour « faire société » : le terrain de jeux sportifs devient vecteur de dynamisme, où les coureurs, cyclistes, fans de glisse, fans des agrès sportifs, fans de Parcours Permanent d'Orientation, fans de terrains de sport (city Park), les boulistes..., et les curieux peuvent se retrouver, où les habitués se reconnaissent, et où les nouveaux habitants pourront désormais s'exercer. L'activité urbaine sportive représente ainsi un vecteur d'animation locale, important.



Terrain de padel
(Castries)
Conseil départemental
de l'Hérault®

Les équipements sportifs en libre accès permettent à une commune, à un territoire de se mettre en scène et d'inciter à la pratique.

Les structures sportives les plus construites pour les jeunes héraultais sont les skateparks, les city stades, les pumptracks, les stations de cross training, les pistes de BMX, etc.

L'accessibilité, la sécurisation, et l'animation de ce type d'équipements représentent de vrais enjeux pour le développement local.

Pump Track (Saint-Geniès-des-Mourgues)
Conseil départemental de l'Hérault®



B Un développement maîtrisé et respectueux de l'environnement

Avec 34,5 millions de pratiquants d'activité de pleine nature en France et une forte demande en hausse, l'engouement pour les sports et loisirs de nature est devenu un phénomène sociétal confirmé. C'est un fait avéré en Hérault puisqu'au moins 1 héraultais sur 3 pratique une activité de pleine nature.

1. Des atouts singuliers pour la prise en compte des enjeux environnementaux

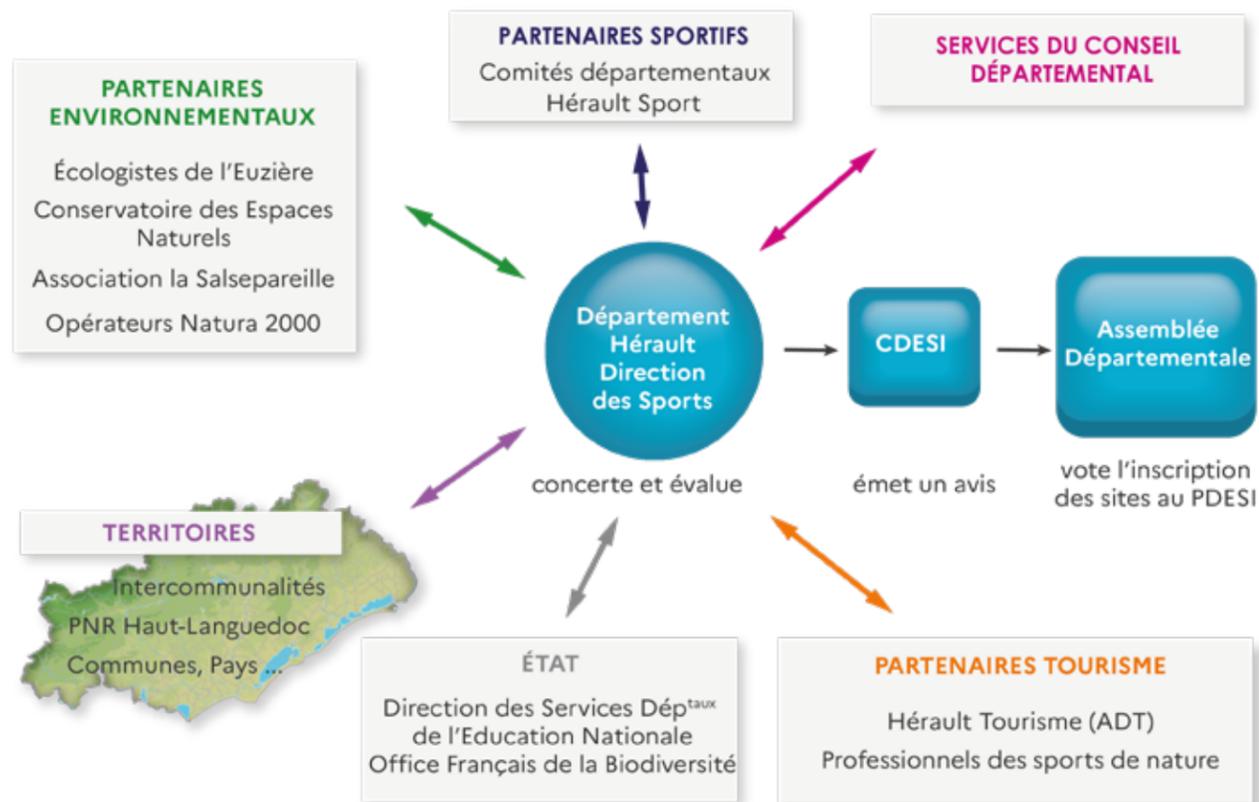
Pour les sports et loisirs de nature, l'accessibilité et la durabilité des sites et itinéraires sont de véritables enjeux, au vu des aléas climatiques, juridiques ou environnementaux. Préserver un environnement de qualité est d'un intérêt primordial pour les pratiquants et pour favoriser un tourisme durable.

Le Département s'organise dans la prise en compte de ces enjeux au travers de différentes instances et actions.

a) La Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires (CDESI), un lieu de négociation et de partage privilégié

La collectivité départementale a initié une démarche plébiscitée par tous nos partenaires, qui contribue à l'élaboration de stratégies de développement durable de l'offre, en s'adaptant à l'organisation des territoires et des fédérations. Plus de 120 personnes sont engagées dans cette démarche de co-construction afin de coordonner le développement maîtrisé des sites et itinéraires et d'organiser la conciliation des usages sur les lieux de pratique :

- le Département de l'Hérault et les divers services associés à la démarche,
- 14 fédérations sportives de pleine nature, le groupement des comités de pleine nature et le CDOS,
- les communautés de communes, le Parc Naturel Régional du Haut-Languedoc, les Pays et syndicats mixtes, ...
- les services de l'Etat : l'Office National des Forêts, l'Office Français de la Biodiversité, la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale,
- les associations environnementales : le Conservatoire des Espaces Naturels, les Ecologistes de l'Euzière, la Salsepareille, les opérateurs Natura 2000,
- Hérault Tourisme et Hérault Sport,
- les fédérations de chasse et de pêche,
- les organismes de formation : l'Unité de Formation et de Recherche en Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (UFR-STAPS), le Centre de Ressources d'Expertise et de Performance Sportive (CREPS) de Montpellier,
- les professionnels des sports de nature et du tourisme.



Organisation de la CDESI

b) La Commission Environnement

Depuis 2019, la démarche CDESI/PDESI s'est enrichie d'une instance de concertation dédiée aux questions environnementales, la Commission Environnement. Composée d'associations environnementales spécialisées dans divers domaines, de services du Département et de l'Etat et d'autres partenaires experts, cette commission permet de réfléchir de manière concertée aux nombreuses sollicitations sur les enjeux environnementaux.

Elle est aussi force de propositions pour faire évoluer la politique sur les sports de nature, sur les questions de sensibilisation et de préservation de la biodiversité.

c) Le Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires (PDESI)

Cette compétence vise à pérenniser les sites de pratiques en conjuguant le développement sportif, le respect des sites, des paysages et des habitants. Il doit ainsi permettre d'œuvrer sur « l'espace des pratiquants », en mettant à leur disposition des sites accessibles, entretenus, pérennes, et de positionner les activités de pleine nature en tant qu'outils de développement local.



L'Escandorgue
Cyrielle Griffon®

Aujourd'hui, le département de l'Hérault est identifié comme département leader dans ce domaine, et comme département inspirant pour une démarche toujours plus respectueuse des paysages, de leur biodiversité, mais aussi respectueuse des autres acteurs du milieu : résidents, chasseurs, éleveurs, propriétaires privés, gestionnaires publics et privés, etc. Le PDESI a intégré à ce jour, **255 Espaces, Sites et Itinéraires (ESI)**.

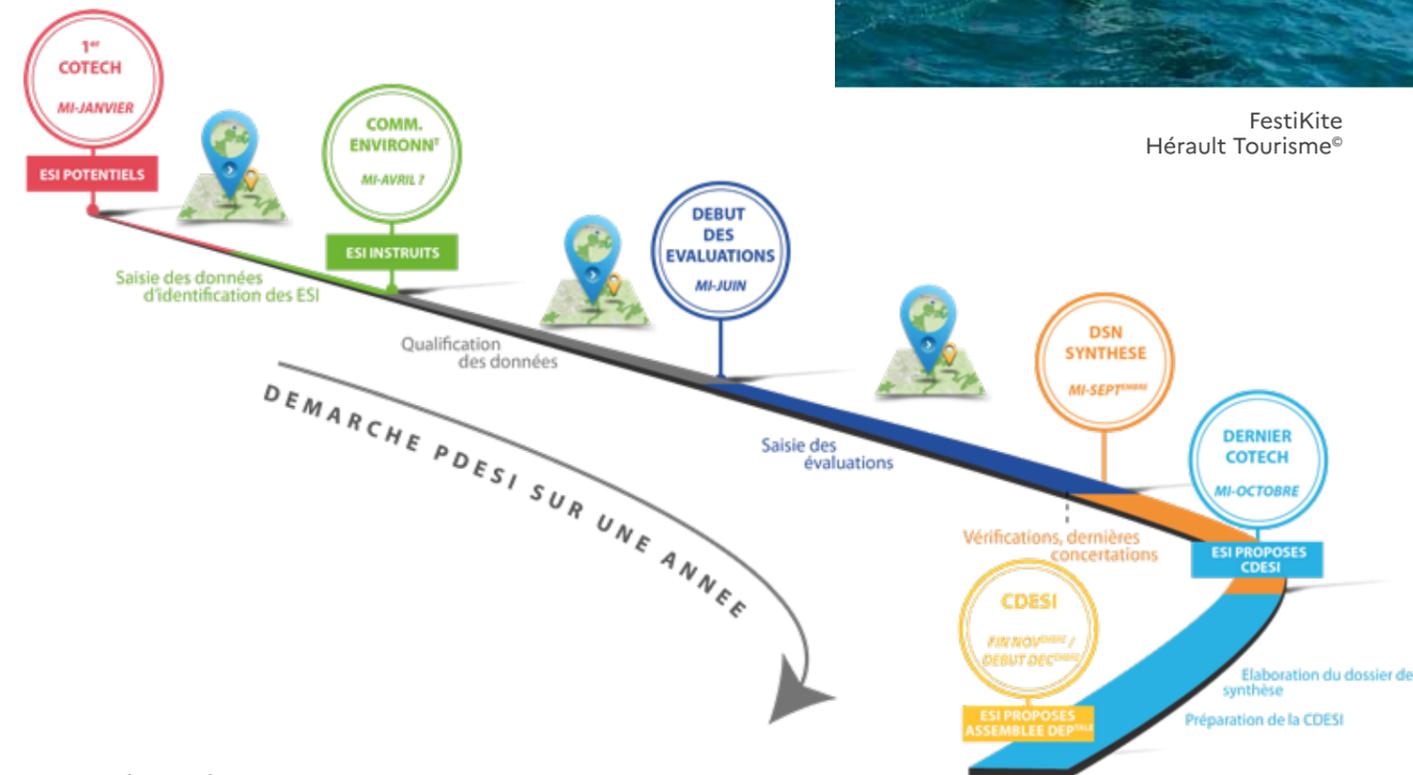
Les projets sportifs de pleine nature qui ont vocation à intégrer le PDESI doivent s'appuyer sur les principes suivants :

- permettre un accès libre à tous aux sites sportifs naturels,
- pérenniser les lieux de pratique de sports de nature,
- faciliter la concertation avec les territoires et les usagers de l'espace,
- préserver l'intégrité des espaces naturels.

Cette démarche a pour **objectifs** principaux de :

- officialiser un consensus de la pratique sur le site,
- sensibiliser les pratiquants au respect des règles de sécurité et des espaces naturels,
- clarifier et partager les responsabilités,
- coordonner le financement et la mutualisation des aménagements.

Sur la base de ces principes et objectifs, l'inscription des ESI fait l'objet d'une évaluation concertée avec tous les acteurs sur une année complète.



FestiKite
Hérault Tourisme®



d) L'entretien en faveur de la biodiversité : les Rando-Pisteurs



Balisage d'un sentier PR
Philippe Hilaire®

Le Département a adopté le principe d'une gestion et d'un entretien des espaces, sites et itinéraires en s'appuyant sur l'expertise reconnue des fédérations sportives. La prise en compte des enjeux environnementaux et paysagers trouve une réponse dans les conventions entre une commune, ou une intercommunalité et une association pour l'entretien pérenne des sites et itinéraires dans le respect de la biodiversité.

Elle trouve également une réponse dans l'intégration d'une démarche de développement durable par les Rando-Pisteurs du Département de l'Hérault. Le travail quotidien d'entretien des équipes sur les itinéraires départementaux de randonnée s'inscrit dans une politique affirmée sur la préservation des espaces naturels et de leur biodiversité.

En entretenant et refaisant des murets en pierres sèches, ils recréent des abris pour de nombreuses espèces comme la flore rupestre et une petite faune comme les insectes, lézards, micromammifères, tout en limitant l'accès aux espaces fragiles.

De même, le balisage et la réfection des calades indiquent aux usagers le sentier à suivre tout en protégeant les espaces environnants du piétinement.

Le Département a également investi dans du matériel électrique pour éviter la pollution locale en CO² et les nuisances sonores. Il s'implique également en mettant des périodes de fauche tardives pour le maintien des lieux de pontes des insectes, la quiétude des animaux en période de gestation et des naissances.

Les Rando-Pisteurs se positionnent enfin comme sentinelles de l'environnement notamment en sensibilisant le public au respect de l'environnement traversé, en effectuant par exemple, des suivis de protocole de la pyrale du buis avec l'Institut National de la Recherche Agronomique et de l'Environnement.



Installation d'un nichoir
Philippe Hilaire®

Rando-Pisteur
Philippe Hilaire®



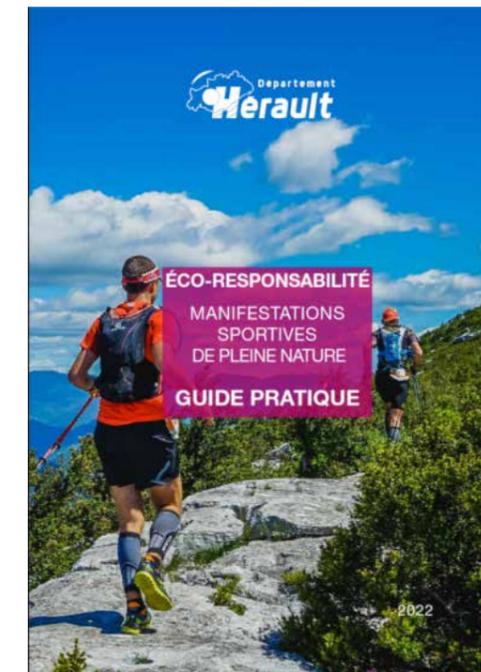
e) Les animations sportives, rencontres idéales pour échanger et transmettre sur le respect des milieux

Vers l'éco-responsabilité des manifestations sportives

L'Hérault est le théâtre privilégié de nombreuses manifestations sportives. Afin de préserver ce cadre idéal pour la pratique du sport et la découverte de la nature, le Département souhaite amener, progressivement, l'ensemble des organisateurs de manifestations sportives, à prendre en compte la possibilité de diminuer les impacts environnementaux dans la réalisation de leurs projets.



Comité départemental de cyclisme®



Aujourd'hui, le Département soutient financièrement un certain nombre de manifestations, et pour aller plus loin, il entame une réflexion prenant en compte l'éco-conditionnalité ou la bonification des aides départementales dans ce domaine. Il est envisagé, par exemple, de ne plus soutenir les manifestations sportives nocturnes afin de préserver la tranquillité de la faune sauvage.

Organisateurs, collectivités, sportifs, citoyens, tous sont acteurs de la protection de l'environnement et de la promotion des gestes vertueux. C'est dans cet esprit que le Département de l'Hérault et Hérault Sport proposent un guide de bonnes conduites « éco-responsables » aux organisateurs ainsi qu'aux territoires qui reçoivent les manifestations afin de travailler sur les différents enjeux environnementaux à travers des actions à court, moyen et long terme.



Extraits du guide pratique

Hérault Sport, un animateur engagé pour les territoires

Avec deux antennes décentralisées, à Béziers, et à Olargues dans les hauts cantons, Hérault Sport participe directement aux côtés du mouvement sportif à l'animation des territoires héraultais par la mise à disposition d'une expertise de proximité sur les différents enjeux autour des espaces naturels.

Un exemple concret : la tournée Hérault Vacances propose chaque année, des temps d'animations autour du sport, de la musique, de la culture et des dégustations. L'objectif est de valoriser l'attractivité de tous les territoires héraultais, soutenir le sport et ses acteurs, encourager la découverte et la consommation locale, tout en sensibilisant les héraultais et les visiteurs aux bons gestes sur la préservation de notre environnement.



Tournée Hérault Vacances
Hérault Sport®

Toutes ces manifestations accompagnées par la collectivité départementale et Hérault Sport génèrent de la création de richesses dans les territoires. Le séjour des compétiteurs, des entraîneurs, des staffs, mais aussi des familles et des accompagnants divers représentent des nuitées non négligeables pour les hébergeurs. Ce sont également des retombées importantes en termes de restauration. C'est l'occasion de mettre en avant les produits locaux et notamment l'offre viticole de qualité.

2. Un développement qualitatif des sites et itinéraires

La fréquentation accrue des espaces naturels fait remonter de nouveaux besoins plus qualitatifs sur l'aménagement des sites et itinéraires.

a) L'aménagement des sites et itinéraires de pleine nature

Le Département accompagne financièrement les comités départementaux sportifs, les communes et leurs groupements, les associations, les collèges, les offices de tourisme intercommunaux, les Pays et le parc naturel régional dans la mise en œuvre et la valorisation des projets de création de sites et itinéraires de pleine nature.

Les dépenses éligibles peuvent couvrir différents domaines d'interventions que ce soit sur la création ou la requalification des sites et itinéraires. Les gestionnaires de sites et itinéraires peuvent être soutenus sur la mise en œuvre opérationnelle de travaux d'aménagement comme, le balisage, la signalisation, d'équipements de sécurité et/



Signalisation directionnelle
Christophe Cambon®



Station d'entretien vélo (Font de Griffes)
Conseil Départemental de l'Hérault®

ou de services : sanitaires, aires de stationnement, consignes, stations de lavage, d'entretien de vélos, petits équipements de pause, repos, bivouacs, etc.

Cet accompagnement financier s'appuie sur les crédits issus du produit de la taxe d'aménagement, particulièrement bien adaptée à la mise en œuvre de cette aide. La loi prévoit spécifiquement cet usage dans le cadre de la compétence PDESI, conformément aux articles L.142-1 et L.142-2 du code de l'urbanisme.

b) Le développement patrimonial des circuits

Les circuits pédestres, équestres, de VTT peuvent être associés à un patrimoine culturel, naturel, géologique ou d'un terroir spécifique, qui complète la qualité et la diversité des sites de pratiques des sports et loisirs de nature.

Les œnorandos sont une des illustrations concrètes d'un partenariat public/privé réussi entre une fédération sportive, les acteurs du monde viticole (caveaux, caves coopératives) et les collectivités territoriales. Forte aujourd'hui de 21 circuits, l'ambition est d'atteindre le chiffre symbolique de 34. Ces circuits deviennent ainsi des outils au service du développement local. Ils mettent en lumière les spécificités culturelles et patrimoniales de chaque territoire.

Les 21 Œnorandos® de l'Hérault et leurs caveaux de départ à découvrir !





Enorando (Montagnac)
Christophe Cambon®



Vignes au pied du Pic de Vissou
Cyrielle Griffon®

c) Des aménagements plus accessibles

Les sites naturels et les activités de pleine nature sont peu adaptés aux personnes en situation de handicap. À ce jour, près de 30 sites de pratiques sportives en pleine nature sont partiellement ou totalement accessibles aux différentes familles de handicap.

Les porteurs de projets ou gestionnaires de sites et itinéraires sont encouragés au travers d'expertises ou par des soutiens financiers à réaliser des aménagements facilitant l'accessibilité aux lieux de pratiques ou l'achat de matériel adapté :

- La Station à Lamalou-les-Bains est un exemple concret de cette ambition. Cette structure innovante, située en bordure de la voie verte Passa Païs, gérée par une association locale, réunit en un lieu clairement identifié, du matériel d'accessibilité (18 véhicules) pour tous publics : professionnels de santé, curistes, pratiquants en situation de handicap. Une vraie réussite pour le développement local.

- Sur le terrain, plusieurs pratiques sportives ont intégré cette question de l'accessibilité comme l'aménagement d'un ponton accessible pour la pratique du canoë et de l'aviron, de postes de pêches, d'un circuit de randonnée aménagé pour des personnes malvoyantes, etc.

Le Département avec la charte de signalisation pour les sports de nature a intégré dans la conception de sa panneautique, les spécificités nécessaires à une meilleure lisibilité et compréhension pour tous les publics (police et

taille de caractères, contrastes, ...). Elle intègre dans la mesure du possible sur les recommandations des associations concernées, une information présentant le niveau d'accessibilité par types de handicap (moteur, auditif, visuel et mental).

Platelage des Aresquiers
Cyrielle Griffon®



3. Une structuration de l'offre de sports et loisirs de nature

La structuration et la valorisation de l'offre nécessitent une approche territoriale et par filières (œnotourisme, itinérance, nautisme, sport de nature, patrimoine et culture, ...). Les principaux objectifs :

- Trouver l'équilibre entre préservation des espaces naturels et accès pour tous aux sports de nature,
- Développer une offre de loisirs nature attractive, « tous publics » et durable (sportifs, familles, publics en situation de handicap, ...),
- Répondre aux envies des héraultais et des touristes en séjour.

a) Les pôles de pleine nature, une synergie pour le développement local

Le concept de « pôle de pleine nature », désigne un territoire organisé souhaitant développer une offre touristique et de loisirs complète et relativement concentrée, à fort potentiel attractif du fait de la qualité de ses ressources naturelles et de ses paysages, et permettant la pratique de plusieurs activités de pleine nature.

Dans ce contexte, un pôle de pleine nature peut mettre en oeuvre plusieurs axes d'intervention :

- une gamme variée de services dans le domaine sportif et de découverte de la nature,
- une gestion environnementale et durable des sites et des espaces dédiés,
- un réseau de professionnels d'activités de nature diplômés et engagés,
- une offre d'hébergement et de restauration adaptée,
- une communication, promotion et commercialisation organisées autour des activités de pleine nature.



À ce jour, l'implication du Département, des fonds européens, la mobilisation des élus locaux et des professionnels a permis au pôle de pleine nature « Montagnes du Caroux » de voir le jour et de coordonner l'offre globale de tourisme et des loisirs nature du territoire.

Le pôle de pleine nature du Salagou est quant à lui en pleine structuration sur le Grand site du Salagou/cirque de Mourèze. Le Département sera attentif à l'émergence d'autres projets relatifs à la structuration qualitative des sports et loisirs de nature.

Trail dans le Massif du Caroux
Hugues Dijols®



b) Les itinérances, à la découverte des territoires

On entend par "Grande Itinérance" la possibilité pour le pratiquant de faire étape deux nuits consécutives dans deux endroits différents en étant mobile sur un grand itinéraire, quel que soit le mode de déplacement non motorisé (à pied, à vélo, à cheval).

Les grandes itinérances offrent aux communes traversées un outil sportif au service du développement local. C'est avec cet objectif que les gestionnaires, les hébergeurs et les professionnels de pleine nature doivent être sensibilisés et accompagnés à la nécessité de proposer des services connexes et facilitateurs pour les randonneurs itinérants : local de stockage/ vestiaires, matériel de réparation de cycles, services de transport de bagages, ...

C'est dans ce contexte que le Département s'implique dans une requalification qualitative des relais d'étapes de la Passa Meridia (adaptation des modes de gestion, actions d'animations culturelles ou thématiques). La question de l'intermodalité est présente et commence à se structurer sur toutes ces infrastructures de randonnée.

Le Département s'implique pour renforcer l'image des grands itinéraires afin d'acquérir une notoriété régionale, nationale et européenne :

- En partenariat avec Hérault Tourisme, l'objectif est d'initier une communication s'appuyant sur des outils innovants de promotion de l'offre : élargissement de la gamme des topo-guides numériques, déclinaisons d'outils web, actions marketing ciblées selon les pratiquants.

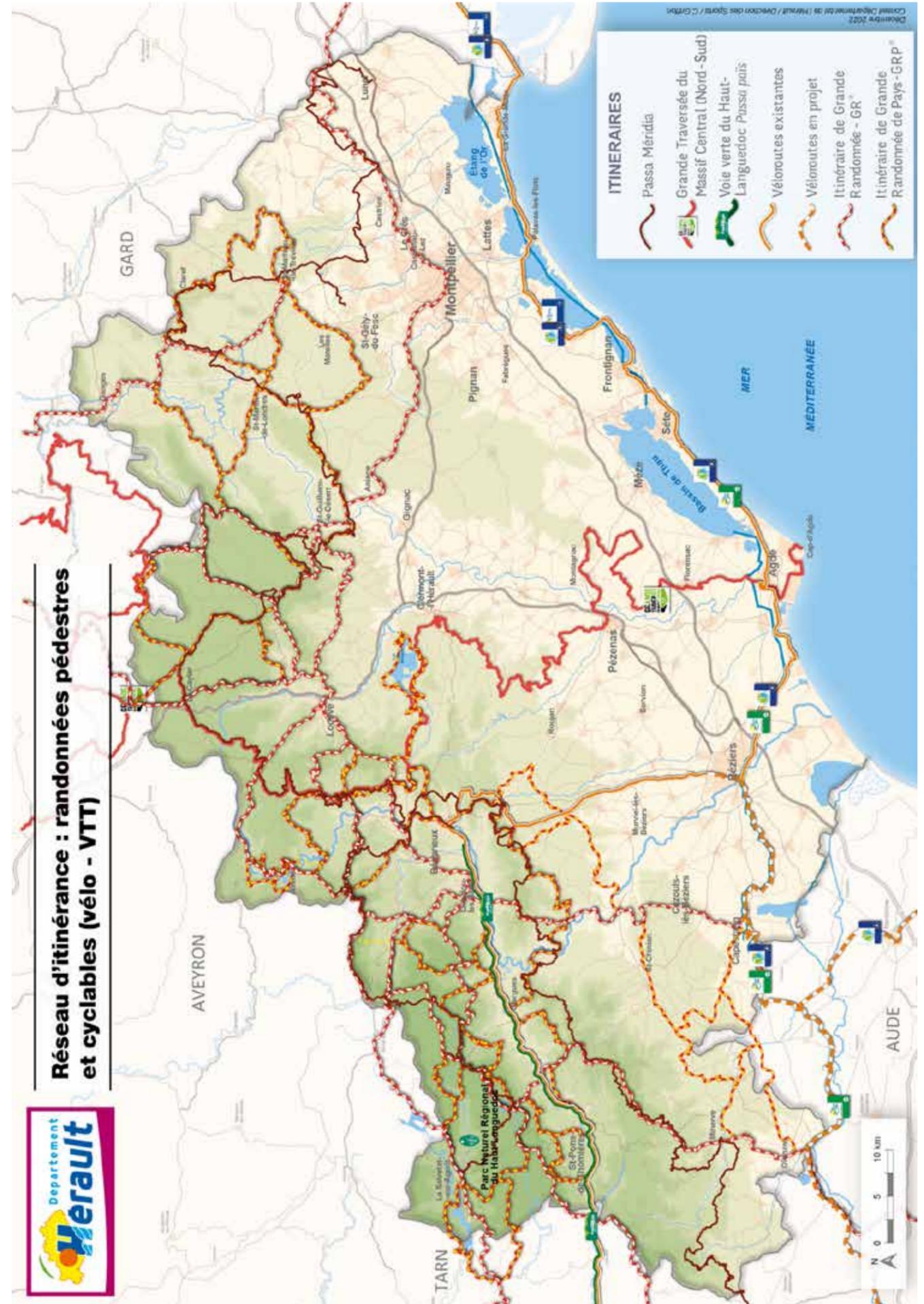
- En identifiant et valorisant des produits d'itinérances pour des séjours variés et accessibles à un large public, en partenariat avec les acteurs territoriaux et les professionnels. Par exemple, différents produits thématiques, s'appuyant sur l'assise de l'itinérance départementale Passa Meridia, pourront être mis en avant : boucles pédestres, équestres, produits trail, boucle Géoparc Terres d'Hérault, etc.



GTMC - Salagou
Olivier Octobre®



Passa Meridia
Cyrielle Griffon®



Réseau d'itinérance : randonnées pédestres et cyclables (vélo - VTT)



POUR UN SPORT CONCERTÉ ET INTÉGRÉ

Le développement des sports et loisirs de nature implique de nombreux acteurs à l'échelle du territoire héraultais, et la maîtrise de ce développement implique une action concertée et coordonnée.

A Des outils de sensibilisation, de communication et d'évaluation

Le Département a mis en place des outils mutualisés permettant à l'ensemble de ses partenaires d'avoir une approche globale et intégrée des actions à mettre en œuvre.

1. Une sensibilisation renforcée aux enjeux des sports et loisirs

Les sports de nature se pratiquent dans un environnement fragile et à préserver. Afin de pérenniser ces espaces, il est nécessaire que les acteurs de la pleine nature soient conscients des enjeux environnementaux présents et adaptent leurs pratiques à ces particularités. La promotion d'une culture commune sur ce sujet doit générer des automatismes et des échanges vertueux entre les différents intervenants.

a) Une formation au service des élus locaux

En tant que gestionnaires du domaine public et privé des communes, les élus locaux sont en première ligne et contribuent au développement maîtrisé des sports de nature. Il est opportun, afin de mieux les accompagner, de porter à leur connaissance tous les enjeux autour de la gestion des sites et itinéraires de pleine nature, ainsi que l'implication départementale dans la démarche PDESI. À cet effet, il est proposé de mettre en œuvre une formation sur les enjeux juridiques (protection des chemins ruraux, actes administratifs, délibérations, ...) et de sensibilisation aux problématiques environnementales sur les sports et loisirs de nature, en lien avec le Centre de formation des maires et des élus locaux de l'Hérault.

b) Une sensibilisation pour les acteurs privés



Hérault Tourisme®

La transmission des bonnes pratiques et des bons gestes passe également par les acteurs privés qui sont souvent les usagers les plus réguliers des sites sportifs et de loisirs dans les espaces naturels.

L'implication des professionnels et des clubs pour qu'ils sensibilisent les usagers, les pratiquants aux différentes problématiques de nos espaces naturels sensibles est également un objectif important. L'accompagnement des acteurs professionnels (Brevet d'Etat, professionnels sports de nature, Offices de Tourisme ...) par des formations adaptées (ADT/CRT, CREPS, ...) sur la démarche PDESI, permettra d'apporter une meilleure information à tous, d'améliorer l'accueil des pratiquants et le respect des espaces naturels héraultais.

c) Un accompagnement des gestionnaires sur la responsabilisation

La pérennisation des sites de pratique passe par une maîtrise juridique (conventions d'autorisation de passages) de l'ensemble du site ou du linéaire afin de prévenir tout conflit avec les propriétaires fonciers et clarifier les responsabilités de chacun.

Les récentes évolutions nationales relatives au conventionnement des sites et itinéraires de loisirs ont amené de nombreux territoires engagés dans des politiques sportives de nature, à

mettre en place de nouveaux modèles afin d'assurer une continuité d'accès aux sites pour tous les pratiquants.

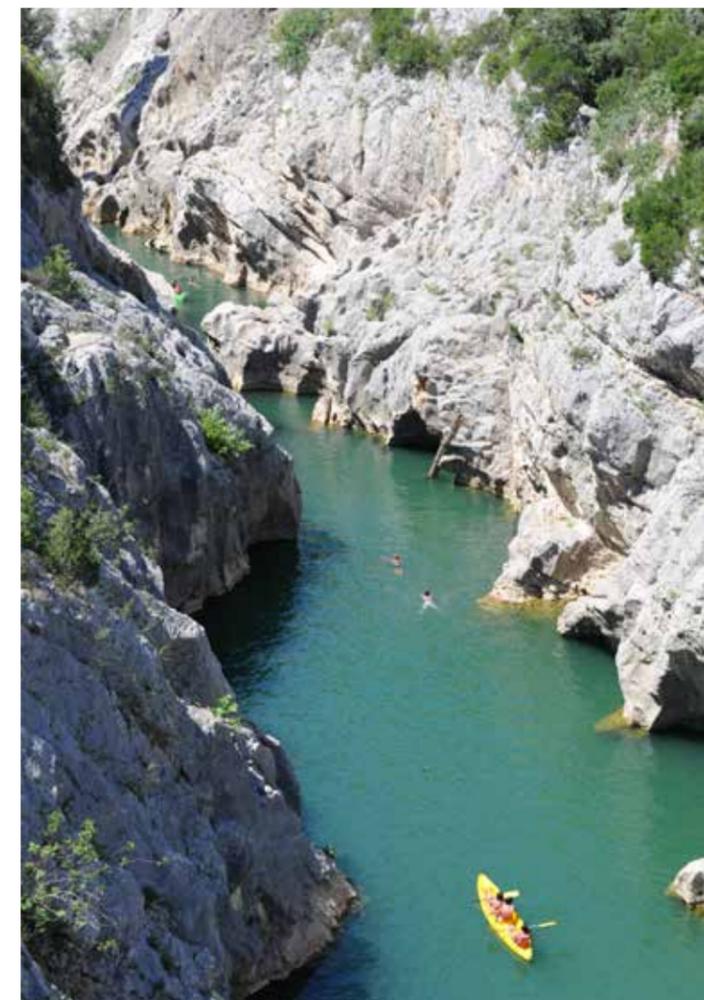
S'appuyant sur une expertise de plus de trente ans, depuis la mise en place du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) dans l'Hérault, le Département est présent de manière continue pour réaliser cet important travail juridique, nécessaire dans le cadre d'une inscription au PDESI/PDIPR, afin d'accompagner les propriétaires publics et privés sur la question de la responsabilisation.

La mise en œuvre de fiches techniques sur les différentes thématiques autour de la responsabilisation, des modalités de conventionnement, la nature juridique, ..., permettra de continuer de mobiliser les gestionnaires sur cette démarche responsable, qualitative et pérenne de la gestion des sites et itinéraires de pleine nature.

L'article 215 de la loi N° 2022-217 du 21 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale, prévoit une modification du Code de l'Environnement sur la question de la responsabilisation :

«Art. L. 311-1-1. - Le gardien de l'espace naturel dans lequel s'exerce un sport de nature n'est pas responsable des dommages causés à un pratiquant, sur le fondement du premier alinéa de l'article 1242 du code civil, lorsque ceux-ci résultent de la réalisation d'un risque normal et raisonnablement prévisible inhérent à la pratique sportive considérée.»

Gorges de l'Hérault
Christophe Cambon®



2. Une communication globale au service de tous les pratiquants

Le flot d'information mis à disposition des pratiquants est multiforme, tant sur internet, que sur le terrain. Le développement maîtrisé des sports et loisirs de nature passe aujourd'hui également par la maîtrise de la communication sous toutes ses formes. Afin de sécuriser les pratiquants et d'assurer la préservation des sites naturels, il est nécessaire de s'organiser pour :

- fiabiliser les flux dans les différents canaux de diffusion,
- s'assurer de la qualification à la fois des messages et de la donnée,
- donner une cohérence pour que le pratiquant identifie la validité des informations.

a) Une fiabilisation de la data des sports et loisirs de nature

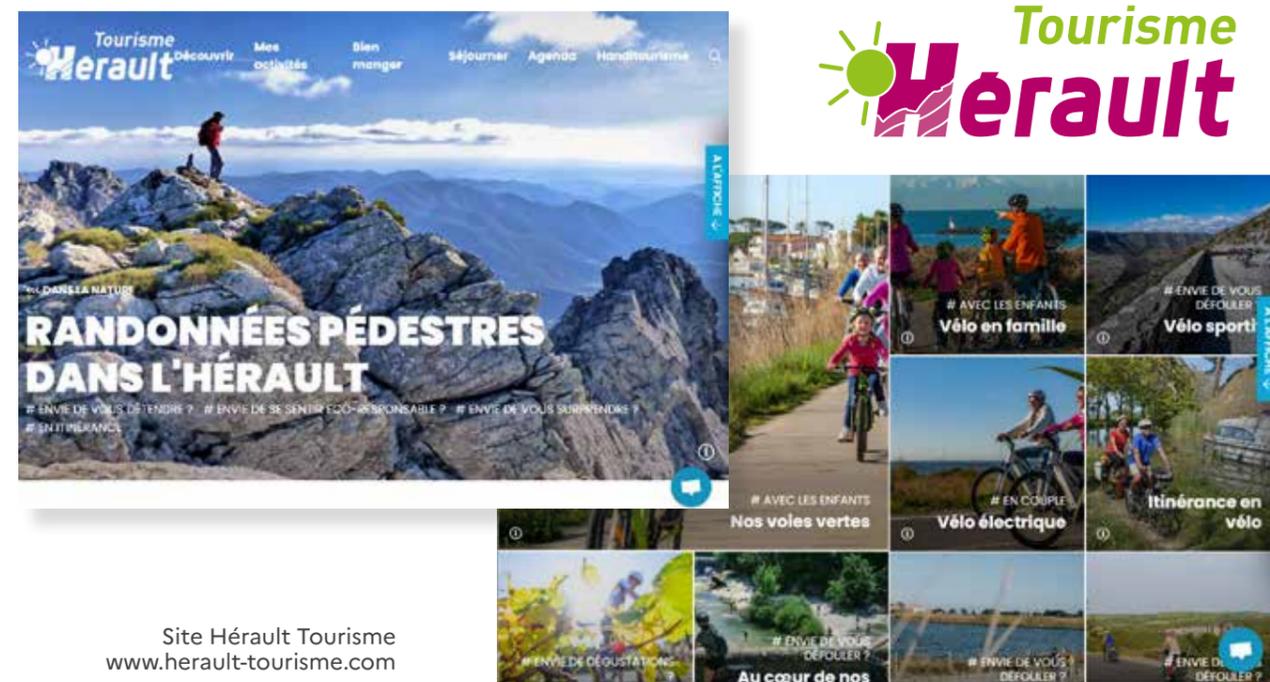
Il existe aujourd'hui un véritable enjeu sur la « data » des sports et loisirs de nature. La data, c'est tout simplement l'information dématérialisée capable de circuler à travers un réseau de télécommunication ou informatique. Concrètement, dès que nous naviguons sur internet, nous déposons et consommons des données !

Les éléments de constats :

- internet (dont les sites communautaires) et les plate-formes affinitaires sont devenus une source d'information prépondérante pour l'ensemble des publics, et particulièrement les pratiquants « passionnés » de loisirs nature,
- la généralisation de l'utilisation des smartphones fait évoluer le comportement des pratiquants (embarquement de traces GPS, intégration de contenus informatifs et multimédia, guidages sur l'itinéraire et routier vers le lieu de pratique, météo, ...),
- la valorisation numérique permet une forte réactivité pour la communication sur l'évolution de l'offre (nouveaux sites et itinéraires, fermetures ponctuelles ou définitives de sites...),
- cette même valorisation permet également d'associer aux sites et itinéraires des contenus informatifs (services, patrimoine...) et des éléments d'interprétation (images, vidéo, outils de réalité augmentée...),
- en revanche, le développement de l'information « communautaire » fait peser un réel danger sur le développement maîtrisé des pratiques : diffusion très large de circuits "non officiels" ne tenant pas compte des enjeux environnementaux, des propriétés privées, des risques de conflits d'usage, etc.

Dans ce contexte, le Département, avec les partenaires de la démarche PDESI et tout particulièrement avec Hérault Tourisme, organisme en charge de la promotion touristique et des loisirs de l'Hérault, souhaite donner une priorité aux enjeux stratégiques que sont :

- la fiabilisation d'une base de données de l'offre labellisée de sites et itinéraires et des éléments d'offre tourisme/loisirs associés,
- la communication la plus large possible auprès du grand public et sur les outils utilisés par les pratiquants.



Site Hérault Tourisme
www.herault-tourisme.com

b) Vers une communication écoresponsable et positive

Il y a un véritable besoin de communiquer sur le respect des espaces naturels et des usagers de manière constructive et positive. Les gestionnaires et acteurs des sports de nature ont bien pris en compte cette nécessité de communiquer auprès des publics sur les notions d'éco-responsabilité. Afin de capitaliser sur toutes les actions qui sont mises en œuvre, il faut aller plus loin, en partageant les expériences de chacun et aller plus loin dans la qualité des outils mis en place.

Dès lors, l'élaboration d'une stratégie concertée de communication avec tous les partenaires identifiés est devenue indispensable.

Campagne de communication «éco-gestes» du Département de l'Hérault



Dans le cadre de cette stratégie, un espace/groupe de concertation et d'échange sera mis en place pour impulser une dynamique commune et organisée. Elle doit aussi proposer le développement d'outils et services numériques mutualisés et/ou partagés (zones de chasse, points d'eau, fermetures des forêts, risques incendies, littoral, ...).

c) Une charte départementale de signalisation



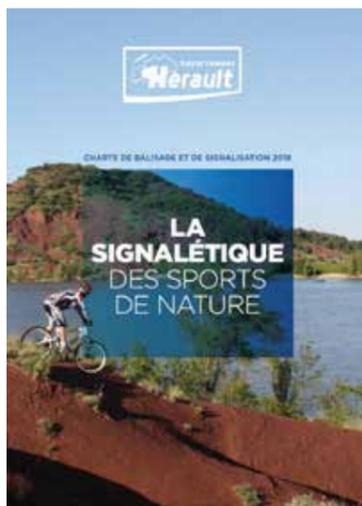
La multiplication des itinéraires et des sites de pratique peut entraîner une confusion chez les pratiquants entre itinéraires labellisés et non-officiels. Une uniformisation de la signalisation de terrain sur les sports et loisirs de nature à l'échelle de l'Hérault vise à rassurer les pratiquants en leur proposant le plus largement possible des visuels identiques.

Afin de coordonner cette signalétique sur le territoire héraultais, le Département a mis en place une charte de signalisation départementale des sports de nature qui propose un cadre cohérent et des outils adaptés pour les porteurs de projet.

Panneau de départ d'un sentier PR
Christophe Cambon ©

Issue d'un travail de concertation avec l'ensemble des partenaires, cette charte joue aussi un rôle dans la sécurité des pratiquants et le respect des espaces de pratique.

Le développement de cette charte signalétique passe par une appropriation, par les partenaires, de cet outil de communication, à l'attention des pratiquants. Sa rédaction co-construite et le fait qu'elle soit éligible aux dispositifs d'aides du Département font qu'elle est largement utilisée sur le territoire héraultais, pour tous types de sports de nature.



3. Une évaluation nécessaire vers un observatoire des sports et loisirs

Le Département en est aujourd'hui au tout début de sa réflexion pour la mise en œuvre d'un observatoire/référentiel des données sur le sport. Il permettra de produire une photographie analytique du territoire héraultais dans ce domaine, et de porter à connaissance des éléments objectifs d'aide à la décision au travers d'analyses statistiques et cartographiques.

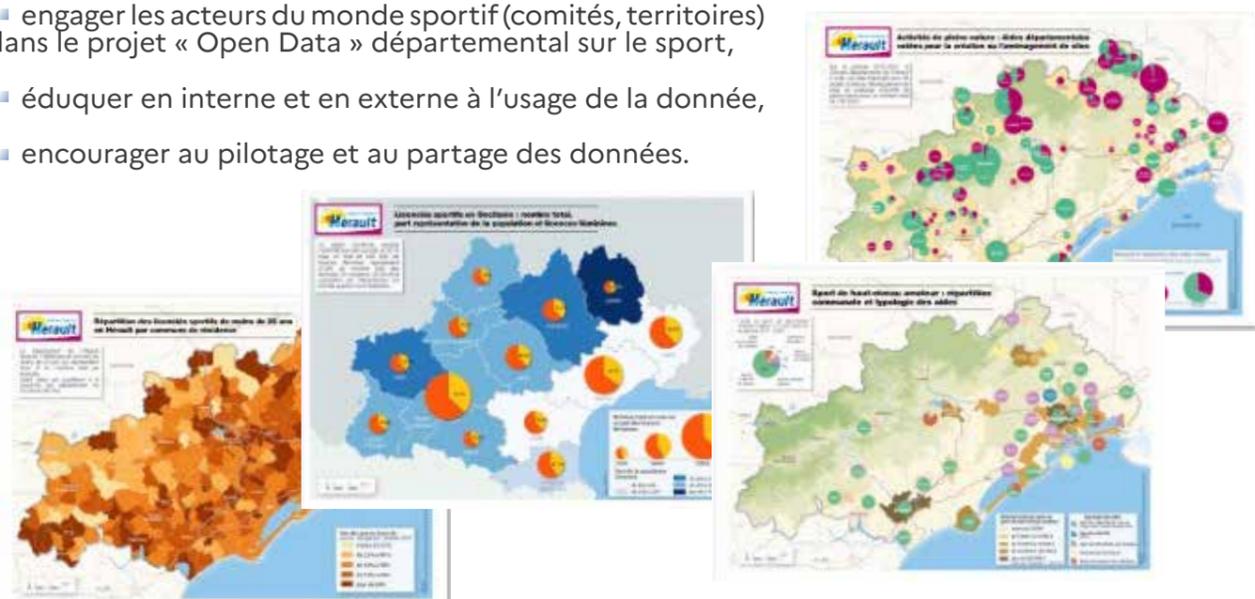
a) Un référentiel des données sport

La centralisation des données de référence du Département et de ses partenaires, et leur exploitation spatialisée doit permettre de rendre compte de ce travail partenarial en exposant des éléments d'analyse sur le sport dans l'Hérault et d'établir un recueil de données au service d'indicateurs d'évaluation pertinents.

Pour aller encore plus loin, il s'agit de mettre en place une vraie gouvernance de la datasport du département de l'Hérault (Hérault Sport et Hérault Tourisme).

Plusieurs axes de travail :

- engager les acteurs du monde sportif (comités, territoires) dans le projet « Open Data » départemental sur le sport,
- éduquer en interne et en externe à l'usage de la donnée,
- encourager au pilotage et au partage des données.



b) Une optimisation des données de fréquentation

Le Département et ses partenaires territoriaux ou fédéraux ont mis en place des outils de mesure afin d'évaluer la fréquentation de certains itinéraires ou sites.

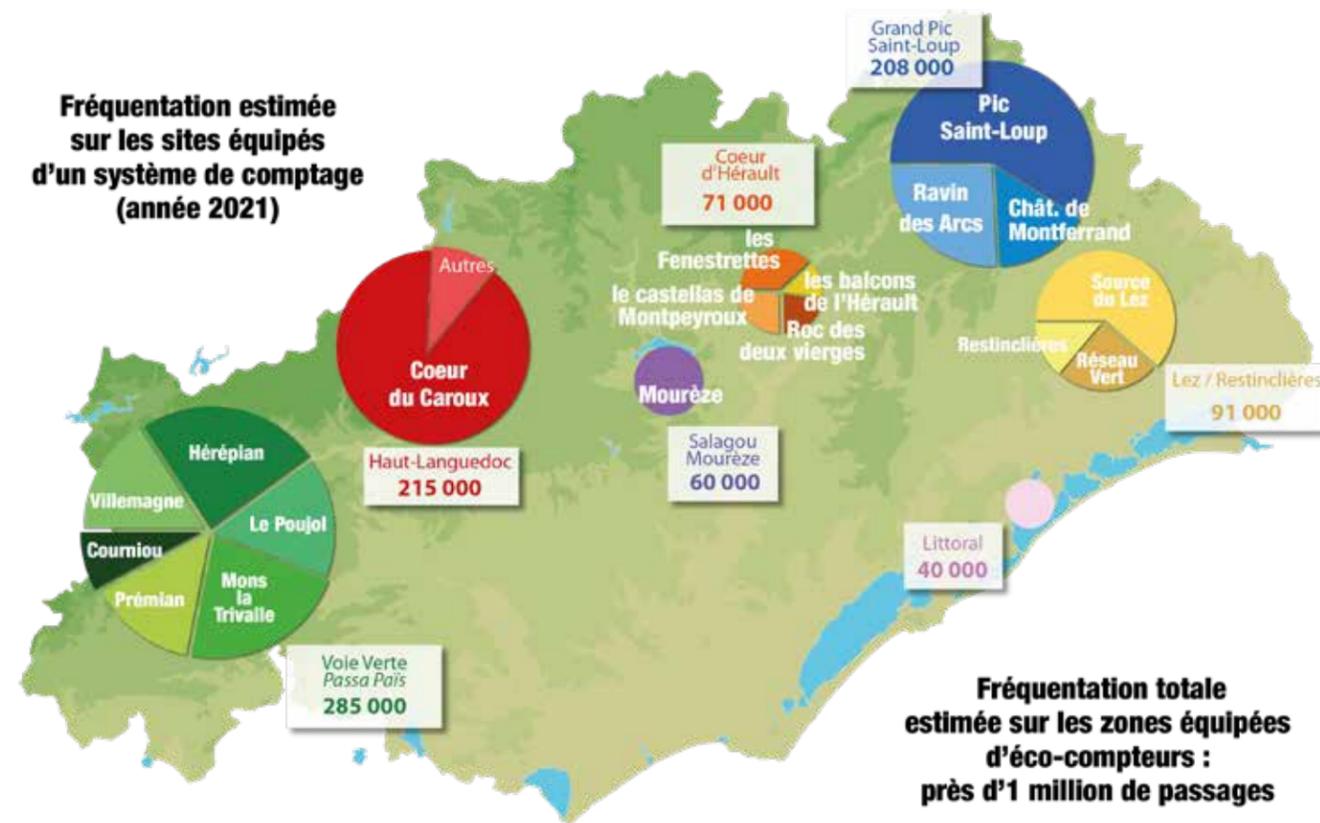
Toutefois, les compteurs de fréquentation ne montrent aujourd'hui, qu'une vision partielle de la réalité de la fréquentation. Pour aller plus loin, il est nécessaire d'augmenter le nombre de compteurs de fréquentation sur le territoire héraultais et de développer ou d'expérimenter de nouvelles solutions innovantes de comptage.

Le Département soutient financièrement ce type d'équipements auprès des gestionnaires.



Compteur de fréquentation
Conseil Départemental de l'Hérault®

Fréquentation estimée sur les sites équipés d'un système de comptage (année 2021)



Afin de coordonner les différents acteurs impliqués dans la gestion des activités de pleine nature, un groupe de travail « fréquentation », animé par le Département de l'Hérault sera mis en œuvre. L'objectif de cette instance sera d'échanger sur la thématique de la fréquentation en mettant en commun les expériences et observations de chacun pour une meilleure prise en compte de la réalité des modalités de pratique, mais également en perspectives, l'intégration de ces données dans l'Open Data sport.

c) Outdoorvision, un outil numérique innovant d'analyse de la fréquentation

Aujourd'hui, près de 40% des français utilisent une application smartphone, une montre ou un autre objet connecté durant leur pratique, permettant de mesurer un nombre très important de données (temps de parcours, distances, les vitesses moyennes, maxi, mini, les calories consommées...).



Le Département expérimente un nouvel outil numérique de mesure de fréquentation des sites et itinéraires, au service des territoires et des gestionnaires de sites, qui permet de collecter les données issues de la géolocalisation des pratiquants connectés (traces GPS), grâce à un partenariat avec le Pôle Ressources National des Sports de Nature.



Carte représentant les lieux et les temps de pause des pratiquants connectés

Carte de chaleur représentant les flux de fréquentation par tronçons

Toutes les données collectées, anonymisées, et agrégées en flux, permettront de mieux identifier les flux et les impacts sur l'environnement : nombre de passages, itinéraires empruntés, temps de pause, zones de départ, d'arrivée, passages hors des sentiers balisés, etc. Elles constitueront une aide précieuse à la décision pour la gestion des sites, dans le cadre de démarches concertées sur le développement maîtrisé des sports de nature :

- pour mieux aménager, mieux organiser les accès : optimisation des aires de stationnement, installation de toilettes sèches, etc.,
- pour prévenir la dégradation des sites vulnérables et assurer la pérennité des pratiques sportives en milieu naturel : identification de portions sur-fréquentées qu'il faudrait réguler, identification des passages hors des sentiers balisés et prise de mesures adaptées pour y remédier (information de sensibilisation, adaptation signalétique, balisage, ...).

Afin d'optimiser l'efficacité de cet outil, il est souhaitable d'en assurer sa diffusion la plus large possible et d'inciter les usagers à contribuer pour assurer la pérennisation de leur "terrain de jeux". Le Département souhaite valoriser, en partenariat avec Hérault Sport, Hérault Tourisme, les territoires et les organisateurs de manifestation, le déploiement et l'usage de cette nouvelle plateforme.

B Des outils d'animation concertés

La concertation de la démarche PDESI et le travail collaboratif des partenaires nécessitent des gouvernances ainsi que des outils de gestion et de coordination tant structurels qu'opérationnels.

1. Des gouvernances territoriales et thématiques

Le Département accompagne/coordonne dans une démarche intégrée les différentes gouvernances territoriales (pôles de pleine nature, itinérances, marque collective) autour des diagnostics territoriaux, de l'aménagement et de l'investissement des sites, de la structuration de l'offre, de la mise en réseaux partenariale, des stratégies de développement, de communication.

a) Développement des territoires à fortes valeurs qualitatives

En terre d'Hérault, sont présents de multiples territoires à fortes valeurs qualitatives au niveau des ressources naturelles, paysagères, patrimoniales. Ces territoires, souvent organisés, souhaitent développer une offre touristique et de loisirs complète, relativement concentrée, à fort potentiel attractif du fait de la qualité des ressources, et permettant la pratique de plusieurs activités de nature.



Vue sur le cirque de l'Infernet (St-Guilhem-de-Désert)
Cyrielle Griffon®

Le développement maîtrisé des sports et loisirs de nature s'inscrit de manière quasi systématique dans ces différentes stratégies territoriales ancrées autour d'une démarche de tourisme durable :

- au sein du Parc Naturel Régional du Haut-Languedoc,
- dans le pôle de pleine nature « Montagnes du Caroux »,
- dans les 5 Grands Sites sur lesquels le Département s'est engagé. « Véritables laboratoires de la gestion durable », les grands sites de l'Hérault sont aujourd'hui les premiers pôles d'attractivité des territoires ruraux et des éléments emblématiques du paysage héraultais,
- dans le futur périmètre du projet Géoparc, label Unesco. Dans cet « espace géographique unifié, où les sites et paysages de portée géologique internationale sont gérés selon un concept global de protection, d'éducation, de recherche et de développement durable », les sports et loisirs de nature auront toute leur place pour s'inscrire dans une complémentarité avec le patrimoine géologique à valoriser,
- sur le littoral, afin de renforcer la structuration d'une offre de loisirs nautiques et fluviaux en lien avec la démarche Hérault Littoral.



b) Comités d'itinéraires locaux

Au même titre que les territoires structurés autour des loisirs de nature, une gouvernance transversale est nécessaire sur les grandes itinérances héraultaises.

Aujourd'hui, le Département est présent sur différents comités d'itinéraires, comme la Grande Traversée du Massif Central en VTT, le Chemin d'Arles, le GR® 7, le chemin de Saint-Guilhem, le Vélo Occitanie, la Route d'Artagnan avec la Passa Meridia et autres.

Ces comités d'itinéraires participent à l'animation de réseau et à la coordination des acteurs à l'échelle départementale, et permettent de mutualiser les équipements, les différentes stratégies d'animation, de communication, les démarches de qualité.



Passa Meridia au col de Serviès
Conseil Départemental
de l'Hérault®

c) Animation de la marque collective Oenorando®

En 2019, le Département a procédé au dépôt d'une marque collective, pour exploiter la démarche Oenorando® afin de valoriser les terroirs viticoles par le biais de la randonnée pédestre. Cette démarche s'inscrit pleinement dans une dynamique de développement local qui favorise le partenariat et la concertation public/privé. Ce concept est le fruit d'une collaboration entre les services départementaux du sport, du tourisme et du développement rural et d'un partenariat étroit avec le Comité départemental de la randonnée pédestre (CDRP) et la filière viticole de l'Hérault.

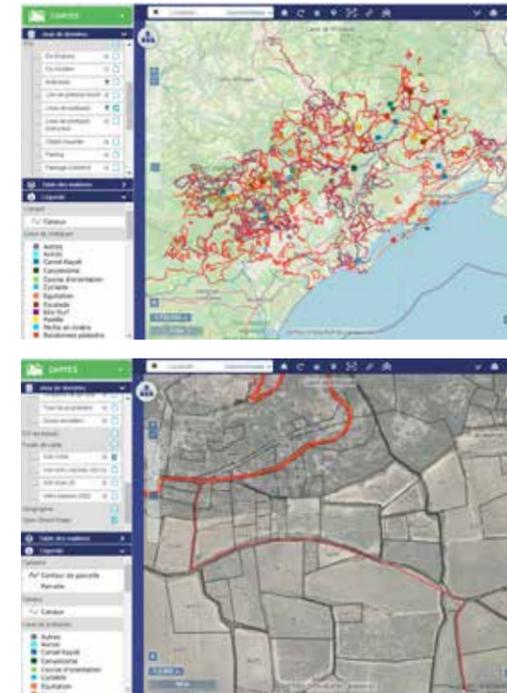
Le Département confie au CDRP la réalisation des circuits de randonnées cheminant dans les terroirs viticoles et l'animation de cette démarche au niveau local et au-delà afin de répondre aux sollicitations du niveau national. Cette animation s'exerce au travers d'une co-gouvernance entre le Département et le CDRP.



2.SIG Rando : système informatique géographique au service des territoires et des fédérations

La multiplicité des sites de pratique sportive, tant par leur nombre que leur nature, a nécessité depuis 10 ans la création d'un outil de gestion ayant pour objectif de faciliter la concertation entre les partenaires, de permettre l'évaluation des sites de pratique pour le PDESI et de qualifier leur aménagement.

Le Département de l'Hérault met à disposition de ses services et de l'ensemble de ses partenaires de la démarche PDESI (collectivités, fédérations sportives, partenaires environnementaux etc.) un outil Web-SIG dédié à la saisie d'informations géographiques (cartographie), contextuelles (formulaires de saisie de données) et juridiques (conventions d'autorisations de passage). Les données ainsi recueillies sont mutualisées sur une base de données collaborative permettant à l'ensemble des acteurs d'intervenir selon leur périmètre d'action (en tant que gestionnaire de site, coordonnateur de la démarche, ou évaluateur). Cet outil met également à disposition les données cadastrales indispensables à la maîtrise juridique des sites.



Pensé pour être le support de cette démarche partenariale, l'outil SIG Rando est accessible à une centaine de contributeurs. Construit conjointement avec les partenaires pour répondre aux objectifs attendus, il est le résultat d'un travail en transversalité entre la Direction des Systèmes d'Informations qui en assure le déploiement technique, le service SIG en charge des données de références et la Direction des Sports qui assure le fonctionnement opérationnel auprès des utilisateurs.

Captures d'écran de Sigrando : visualisation des lieux de pratique et données cadastrales

3.La capitalisation des bonnes pratiques par la mutualisation et la mise en réseau des partenaires

La politique sportive du Département se caractérise par un partenariat très important, que ce soit les comités, les clubs, les territoires et autres organismes associés. De nombreux projets et actions sont mis en place (à différentes échelles territoriales ou sur différentes thématiques en lien avec le sport) et doivent être capitalisés et valorisés pour favoriser la montée en expertise de chacun.

Pour faciliter ces transmissions d'informations, deux types d'outils rassemblant les dynamiques de réseau pourront servir de support aux échanges :

- des outils d'animation pour mettre en synergie les partenaires (organisation de réunions de bilans concertés, de webinaires ou de groupes de travail thématiques, etc.),
- des outils de mutualisation : la mise en place d'outils numériques partagés et mutualisés avec les partenaires (plateforme collaborative) permettra de centraliser les démarches projets, de partager les expériences et de contribuer facilement à des données riches et variées.

C Des outils de coordination

La coordination d'une veille autour des sites et itinéraires : afin d'accompagner au mieux les porteurs de projets sur l'entretien, la gestion des sites et itinéraires, et de se tenir informer des transactions foncières en cours, le Département peut s'appuyer sur des outils de veille performants et sur une proximité quotidienne avec ses partenaires.

1. Une veille foncière départementale

Les activités de pleine nature impactent les Espaces Naturels Sensibles (ENS) et traversent bien souvent des parcelles privées, rendant leur accès dépendant des propriétaires. Pour réduire cette précarité juridique, il est nécessaire de poursuivre, en lien avec le service Ingénierie Foncière du Département, la veille quotidienne sur les ventes et cessions de parcelles sur les itinéraires et les sites de pratique, par le biais de l'outil de gestion et de traitement des Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA).

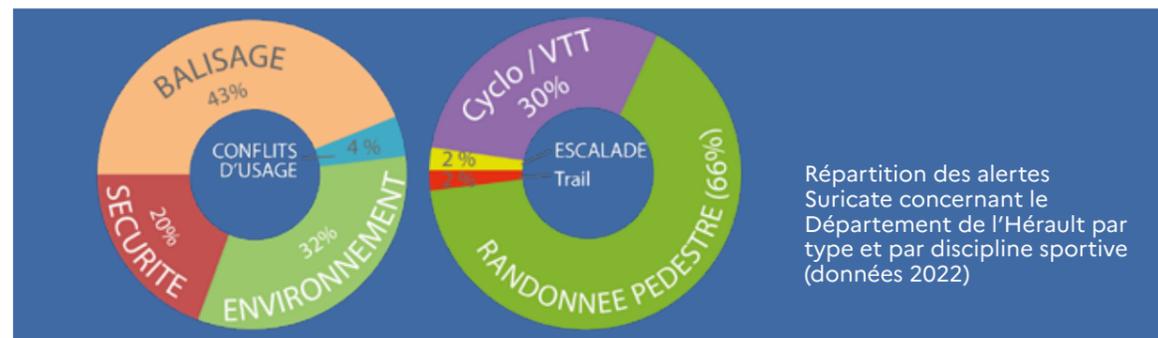
C'est un outil unique et précieux qui permet d'informer les partenaires et d'actualiser en temps réel le conventionnement des activités de pleine nature. Il permet aussi, en lien avec les services départementaux compétents, de pouvoir se positionner sur une procédure permettant l'acquisition foncière, par les collectivités, de parcelles concernant des sites sportifs dits « en périls ».

2. Une veille de terrain pour et par les pratiquants

L'entretien des sites et itinéraires nécessite une veille constante et active des différents gestionnaires.

Initié par le Pôle Ressources National des Sports de Nature, l'outil Suricate est une plateforme permettant aux pratiquants de sports de nature de signaler un incident et de le localiser, via le site internet ou une application dédiée. Les signalements peuvent être relatifs à l'environnement, la sécurité, le balisage ou encore à des conflits d'usage.

Avec cet outil, le pratiquant devient acteur de son "terrain de jeu". Il permet une réelle interaction avec l'utilisateur, en contribuant au suivi qualitatif des itinéraires. Les alertes déposées sont transmises au territoire et au comité sportif concerné, ainsi qu'aux services de l'Etat et du Département. La diffusion du signalement à plusieurs interlocuteurs permet de mettre en œuvre une action collective et corrective dans les plus brefs délais. Ainsi, Suricate participe à préserver la qualité des sites de nature grâce au rôle de sentinelles que vont jouer les pratiquants.



3. La prise en compte des espaces/aménagements de loisirs nature dans les documents d'urbanisme

L'accroissement de la population héraultaise, et les projets d'urbanismes qui en découlent, entraînent un grignotement croissant des espaces naturels. La préservation des sites de pratiques passent donc par une veille constante permettant d'appréhender le plus en amont possible, les projets d'extension de constructions humaines.

Cette veille est possible via la consultation des différents documents d'urbanisme en cours de rédaction ou de révision (SCoT, PLUi, PLU, etc.) et des dossiers déposés par les porteurs de projet en lien avec les parcs éoliens et photovoltaïques.

Pour ce faire, le Département de l'Hérault a mis en place un réseau d'experts chargé d'apporter leurs connaissances sur l'ensemble des composantes des projets d'urbanisme, dans le but d'émettre un "porter à connaissance". Les activités de pleine nature sont partie intégrante de ce travail d'analyse des dossiers et sont maintenant régulièrement mentionnées dans les versions finales des études et documents d'urbanismes.

La prise en compte des sites de pratiques ne peut cependant se faire que s'ils ont fait l'objet d'une inscription au PDESI et/ou PDIPR en amont.



4. Une veille et participation au sein des réseaux nationaux sur le sport

Le Département est actif sur les réseaux d'acteurs des sports, au niveau national, mais aussi européen.

En effet, aujourd'hui comme demain, et en lien avec le service Europe départemental, il est opportun de se positionner sur des projets ambitieux autour du développement des territoires en lien avec le sport afin de promouvoir l'expertise départementale et de bénéficier de ressources européennes.

Dans le domaine des sports et loisirs de nature, il est aujourd'hui identifié comme un acteur majeur participant de manière active à de nombreuses instances techniques et son expertise est fréquemment sollicitée. Cela se concrétise notamment par des interventions régulières lors de colloques, rencontres d'experts, tables rondes, web conférences, ... (Pôle Ressources National des Sports de Nature (PRNSN), Réseau Idéal, Assemblée des Départements de France, etc.).

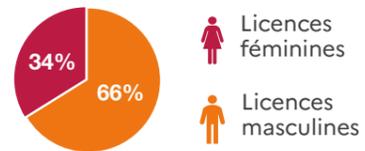


Christophe Cambon ©

ANNEXES

1 La pratique sportive dans l'Hérault

Le Département de l'Hérault compte près de **240 000 licenciés, 96 comités départementaux et 2 665 clubs sportifs.**



Dans le département de l'Hérault, les licences féminines représentent 34% du nombre total de licence contre 36,2% à l'échelle régionale et 37,8% à l'échelle nationale.

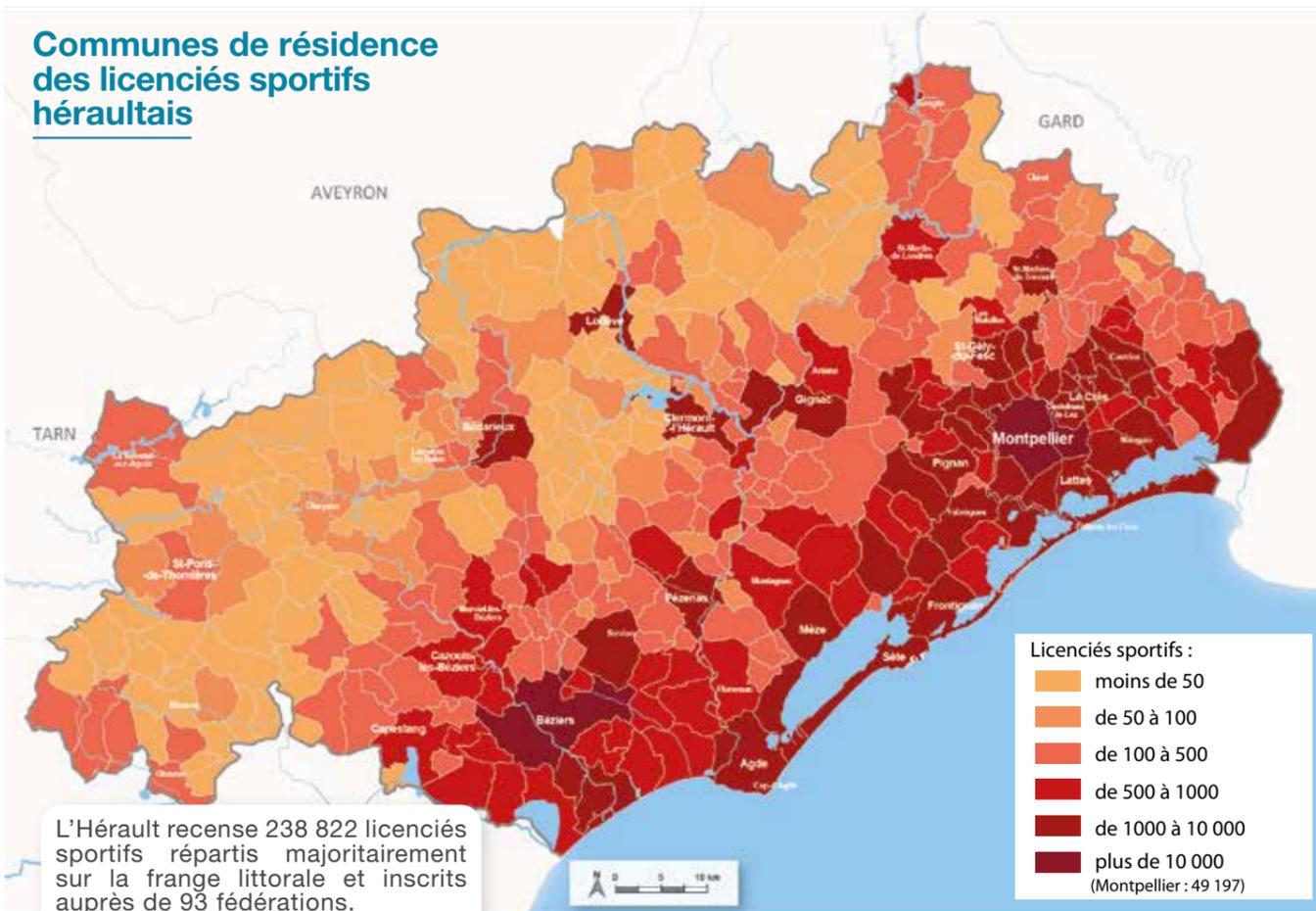
50,18% des licenciés ont moins de 20 ans

2665 clubs sur 253 communes

Top 5 des fédérations ayant le plus de clubs en Hérault

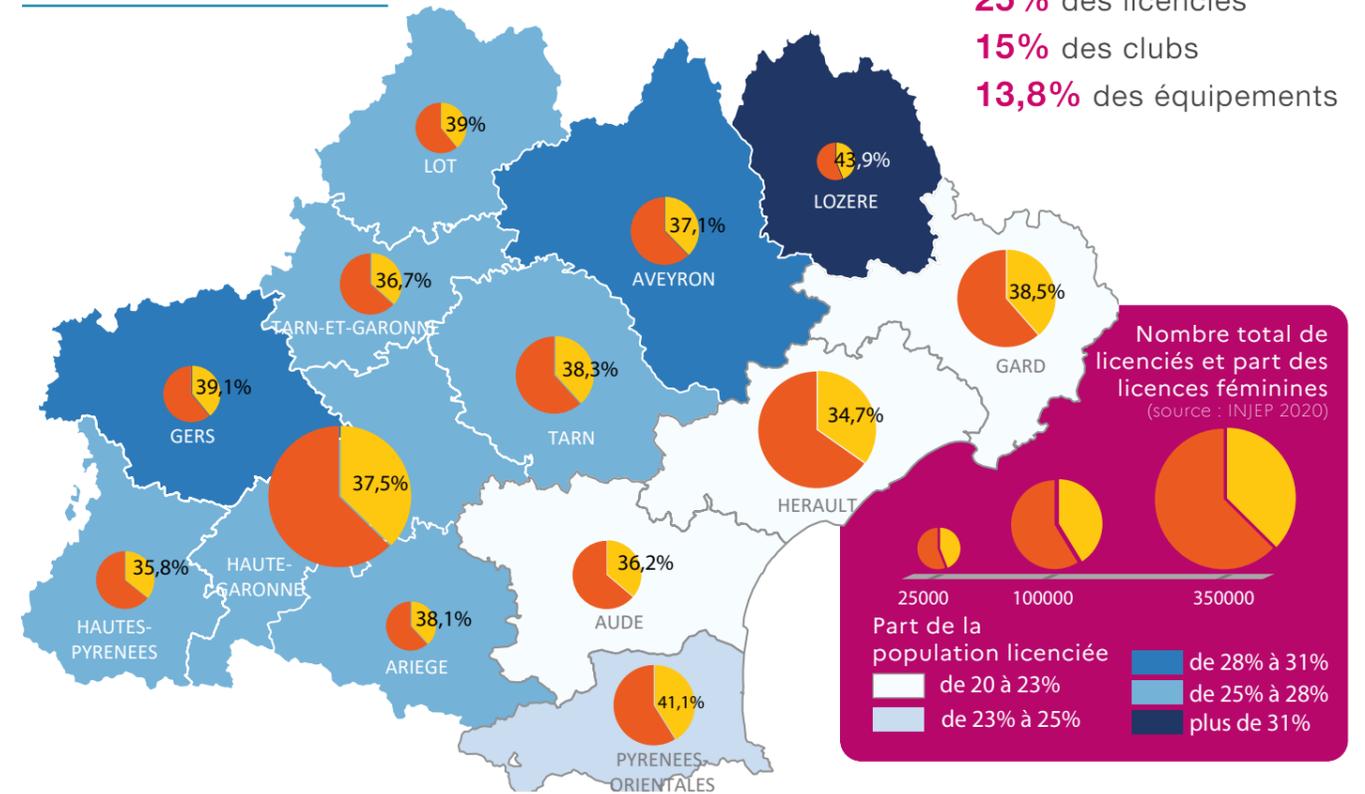


Communes de résidence des licenciés sportifs héraultais



L'Hérault recense 238 822 licenciés sportifs répartis majoritairement sur la frange littorale et inscrits auprès de 93 fédérations. Avec près de 50 000 licenciés, la ville de Montpellier représente à elle seule plus de 20% des licenciés héraultais.

L'Hérault en Occitanie



Les équipements sportifs

5 167

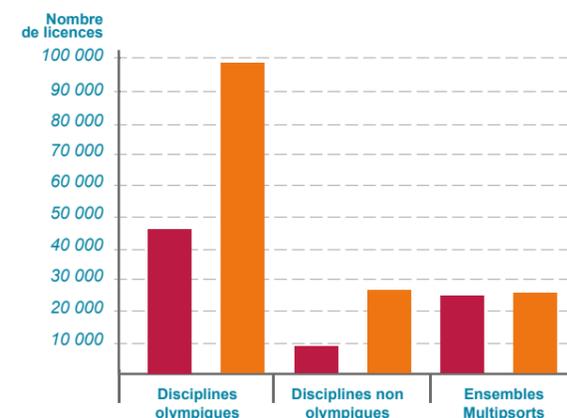
équipements recensés

1 équipement / 210 habitants (en moyenne)

Équipements les plus représentés (Recensement des équipements sportifs)

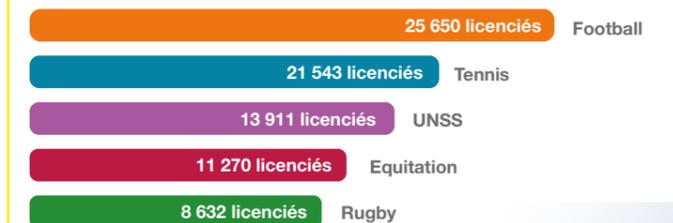
Court de tennis	851
Terrain de grands jeux	480
Sports de nature	434
Plateau EPS	388
Boulodrome	375

Les licenciés par fédérations sportives



Licences féminines
Licences masculines

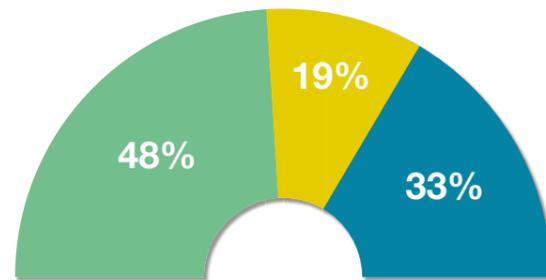
Top 5 des fédérations ayant le plus de licenciés



2 Les jeunes : public prioritaire du Département

Plusieurs dispositifs d'encouragement et d'aide à la pratique sportive des jeunes sont déployés dans la politique sportive du Département. De l'initiation à la pratique en compétition, ce sont des milliers de jeunes sportifs qui bénéficient chaque année de cet accompagnement au sein de leur club ou de leur établissement scolaire.

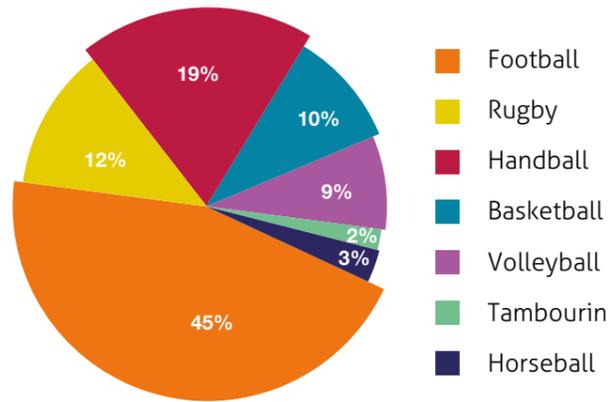
Répartition des jeunes accompagnés par les dispositifs de la politique sportive



- Ecoles de sport (en partenariat avec les clubs sportifs)
- Accès des jeunes au sport (en partenariat avec les comités sportifs départementaux)
- Coupon Sport 6^{ème} (en partenariat avec les Associations Sportives des collèges)

Zoom sur les écoles de sport

Disciplines sportives des jeunes licenciés dans les écoles de sports



Chiffres clés

- 7500** licencié(e)s de moins de 18 ans sur chaque saison sportive
- 9500** jeunes sensibilisés à une pratique en établissement scolaire

Typologie et répartition des principales actions menées par les écoles de sport héraultaises

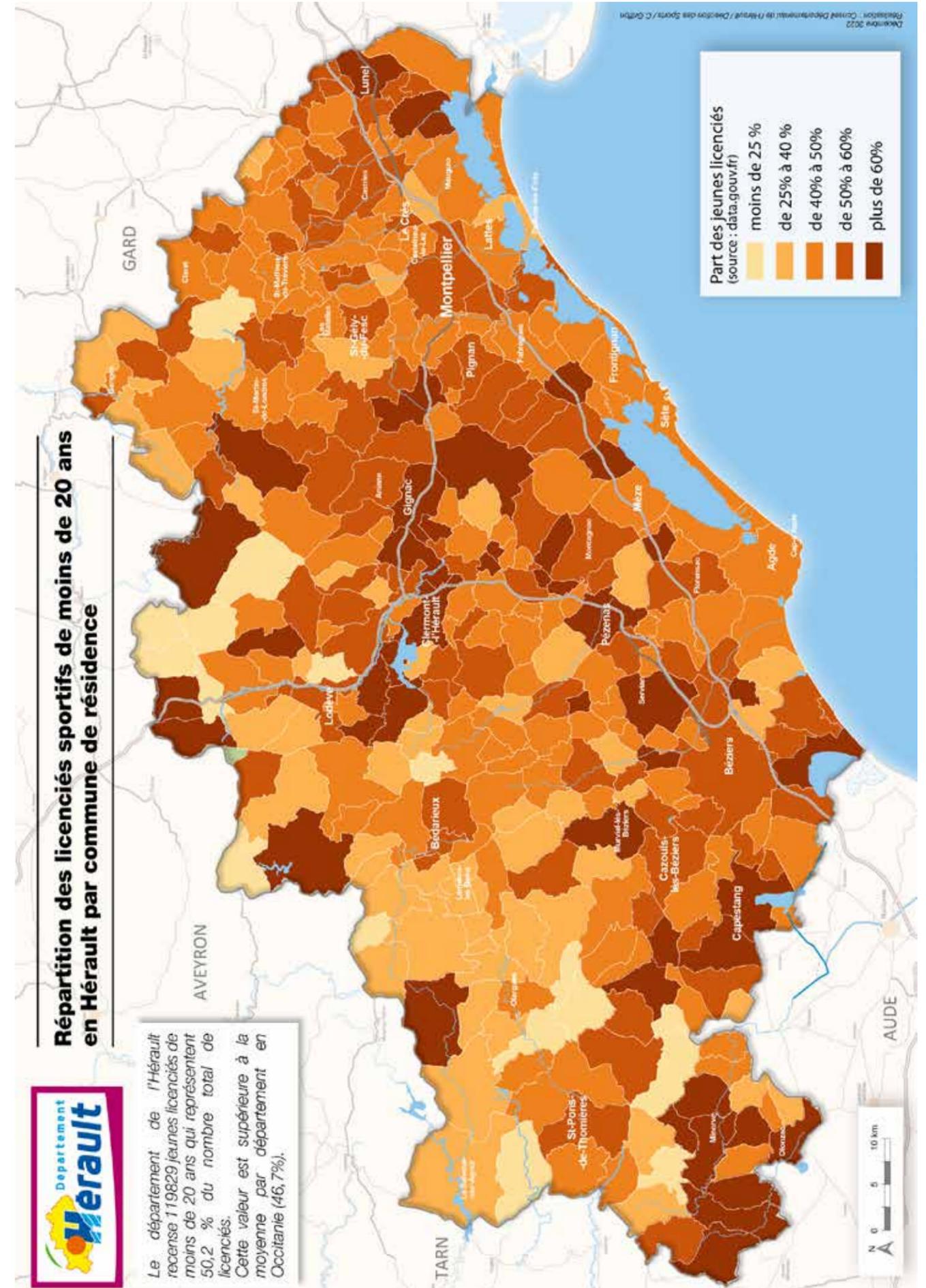
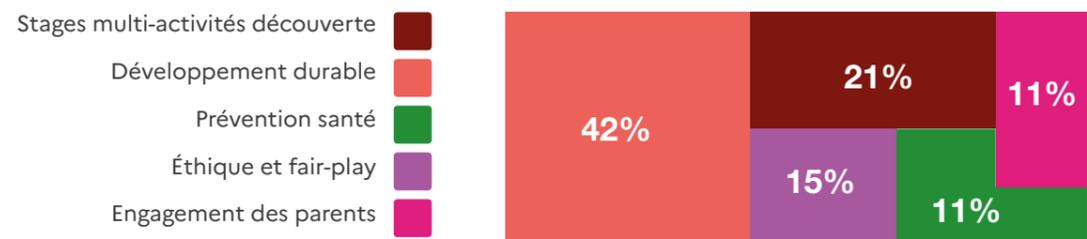




TABLE DES MATIÈRES

Les enjeux du sport dans l'Hérault	04
A. Des ressources et des compétences	06
1. Les richesses naturelles et humaines sportives	06
a) L'Hérault Terre de Champion(nes) : une richesse départementale humaine, précieuse, au service du sport	06
b) L'Hérault stade naturel : une richesse naturelle et patrimoniale remarquable favorable à la diversité des pratiques	07
c) Un office départemental des sports : une richesse au service du sport pour tous	08
2. Des compétences partagées et assumées	10
a) Une compétence partagée pour le développement sportif	10
b) Une compétence assumée pour un développement maîtrisé des loisirs nature	10
B. Le sport, des enjeux de société majeurs et transversaux	12
C. Les défis du sport d'aujourd'hui et de demain	13
I. Pour un sport encadré, accessible pour tous	16
A. L'accompagnement des instances fédérales sportives	18
1. Les comités départementaux, échelons de proximité des fédérations sportives	18
a) Un soutien au fonctionnement des comités	18
b) Un engagement fort pour l'accès des jeunes au sport	19
c) Un partage des valeurs autour du sport	19
2. Les clubs et les associations sportives, acteurs de la citoyenneté et du vivre ensemble	20
a) Les écoles de sport : des structures engagées	20
b) Un soutien aux projets sportifs des clubs	22

3. L'encouragement vers une pratique d'excellence	22
a) En soutenant la pratique sportive de haut niveau et la féminisation	22
b) En favorisant le rayonnement des grands événements sportifs fédéraux	23
c) En accompagnant la fonction sociale du sport professionnel	24
B. L'implication départementale dans le sport scolaire et éducatif	25
1. Le sport scolaire, de l'initiation à la compétition	25
a) Le coupon sport : vers un virage numérique	25
b) Le soutien aux manifestations UNSS	26
2. Les projets éducatifs des collèges	26
a) Les actions éducatives territoriales (AET)	26
b) Un Office départemental des sports au coeur de l'action	27
c) Le soutien aux compétences sportives fondamentales	27
C. La promotion d'un sport vecteur d'inclusion sociale	28
1. Sport et prévention santé	28
2. Sport et numérique inclusif	28
3. Sport et handicap	29
4. Sport et socialisation	29

II. Pour un sport au service des solidarités territoriales et du développement local	30
A. Des équipements sportifs durables répartis sur tout le territoire	32
1. Une offre sportive et socio-culturelle	32
2. Une offre d'équipements sportifs autonomes et de proximité	34

B. Un développement maîtrisé et respectueux de l'environnement	35
1. Des atouts singuliers pour la prise en compte des enjeux environnementaux	35
a) La Commission Départementale des Espaces, Sites et itinéraires (CDESI), un lieu de négociation et de partage privilégié	35
b) La commission environnement	36
c) Le Plan Départemental des Espaces, Sites et itinéraires (PDESI)	36
d) L'entretien en faveur de la biodiversité : les Randos Pisteurs	38
e) Les animations sportives, rencontres idéales pour échanger et transmettre sur le respect des milieux	39
2. Un développement qualitatif des sites et itinéraires	40
a) L'aménagement des sites et itinéraires de pleine nature	40
b) Le développement patrimonial des circuits	41
c) Des aménagements plus accessibles	42
3. Une structuration de l'offre de sports et loisirs de nature	43
a) Les pôles de pleine nature, une synergie pour le développement local	43
b) Les itinérances, à la découverte des territoires	44

III. Pour un sport concerté et intégré **46**

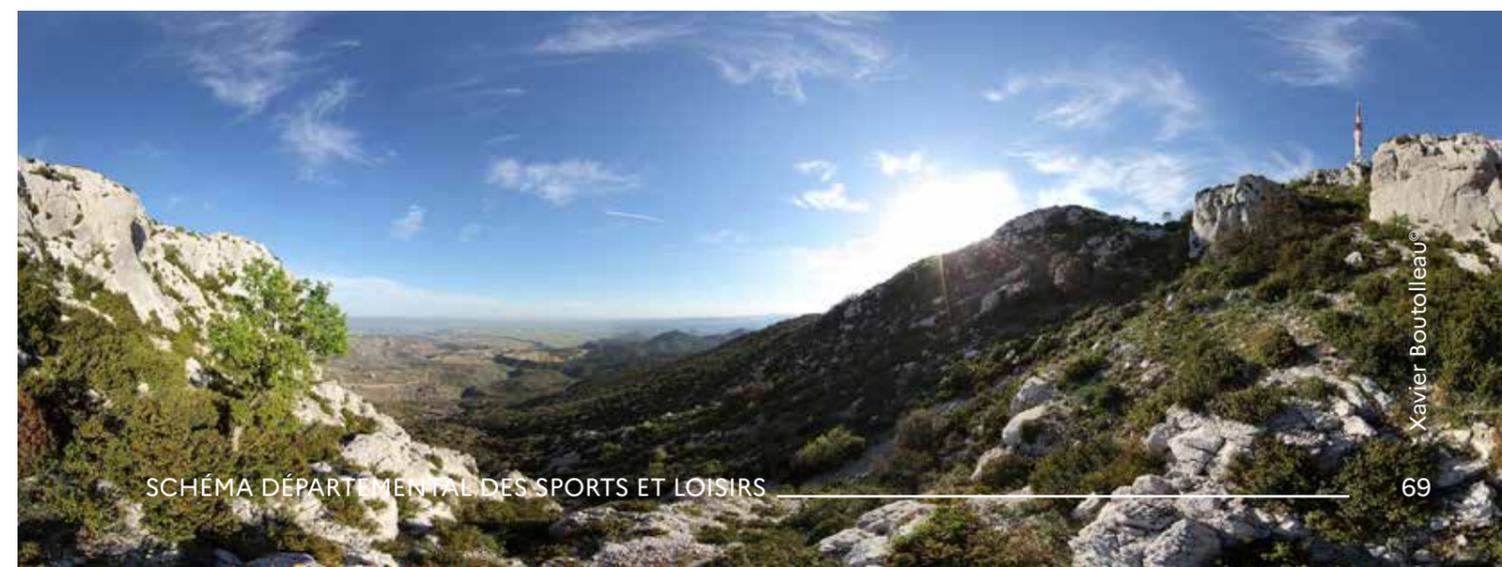
A. Des outils de sensibilisation, de communication et d'évaluation	48
1. Une sensibilisation renforcée aux enjeux des sports et loisirs	48
a) Une formation au service des élus locaux	48
b) Une sensibilisation pour les acteurs privés	48
c) Un accompagnement des gestionnaires sur la responsabilisation	48
2. Une communication globale au service de tous les pratiquants	49
a) Une fiabilisation de la data des sports et loisirs de nature	50
b) Vers une communication écoresponsable et positive	51
c) Une charte départementale de signalisation	51

3. Une évaluation nécessaire vers un observatoire des sports et loisirs	52
a) Un référentiel des données sport	52
b) Une optimisation des données de fréquentation	53
c) Outdoorvision, un outil numérique innovant d'analyse de la fréquentation	54

B. Des outils d'animation concertés	55
1. Des gouvernances territoriales et thématiques	55
a) Développement des territoires à forte valeur qualitative	55
b) Comités d'itinéraires locaux	56
c) Animation de la marque collective «Enorando®»	56
2. SIG Rando : un système d'information géographique au service des territoires et des fédérations	57
3. La capitalisation des bonnes pratiques par la mutualisation et la mise en réseau des partenaires	57
C. Des outils de coordination	58
1. Une veille foncière départementale	58
2. Une veille de terrain pour et par les pratiquants	58
3. La prise en compte des espaces/aménagements de loisirs nature dans les documents d'urbanisme	59
4. Une veille et participation au sein des réseaux nationaux sur le sport	59

Annexes **61**

1. La pratique sportive dans l'Hérault	62
2. Les jeunes : public prioritaire du Département	64





Décembre 2022



*Hôtel du Département, Mas d'Alco
1977 avenue des moulins
34087 Montpellier Cedex 4*

herault.fr